LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Mardi 19 Mars 1918

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. — Rédaction 2.72, 38-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
43e ANNEE — 10 cent. — N° 15.017

Témoignages allemands

Les Boches prétendent se refuser à toute concession relativement à l'Alsace-Lorraine parce que, assurent-ils, cette terre d'Alsace-Lorraine est une terre allemande. A les en croire, les populations des provinces annexées seraient dans leur immense majorité animées de sentiments profondément germaniques. Or, toute l'histoire des quarante-sept dernières années s'accorde avec l'histoire des siècles passées pour démontrer l'imposture d'une si audacieuse affirmation. Mais en dehors de ces éclatants et irrécusables démentis historiques, il n'est pas impossible de trouver actuellement dans la presse allemande elle-même des preuves évidentes de la mauvaise foi boche.

Par exemple, voici ce qu'écrivait récemment de l'autre côté du Rhin le professeur Martin Fasshender : « Les Français fondent leurs revendications sur ce fait que les Alsaciens sont attachés à la France par toutes les fibres de leur cœur. Malheureusement, il n'est que trop vrai, le reproche qui nous a été fait : Nous ne savons pas assimiler les territoires conquis et ces territoires restent toujours un corps étranger dans l'organisme allemand. *Il conviendrait de réfléchir sur ce phénomène ». De cet aveu dénué d'artifices, il résulte tout d'abord que l'Alsace-Lorraine n'était pas un territoire allemand puisque l'Allemagne a essayé de l'assimiler à l'Empire et en second lieu que ce travail d'assimilation a complètement échoué.*

C'est dire en somme que l'Alsace-Lorraine n'est pas plus allemande aujourd'hui qu'elle ne l'était avant le rapt de 1871.

Un autre herr professor, *le professeur Kapp, de Strasbourg, a fait de son côté des déclarations de même nature. « On a cru en Allemagne, a-t-il écrit, que la guerre aviverait en Alsace-Lorraine l'attachement pour la patrie allemande.* Il n'en est rien. *Alors que par suite de sa longue durée la guerre diminue jusqu'en Allemagne le patriotisme des masses, il ne faut pas s'attendre à ce qu'il en puisse être autrement en Alsace-Lorraine. Il y a du moins dans les autres Etats allemands un nombre suffisant d'intellectuels qui se font les protagonistes de l'idée allemande et de la pensée allemande, si la masse des travailleurs et même la bourgeoisie restent parfois à l'écart.* Rien de semblable en Alsace-Lorraine. *Bien au contraire, la bourgeoisie cultivée s'oriente bien plus vers l'Ouest que vers l'Est. Les mesures que l'on compte prendre pour empêcher la diffusion du français, arrêter tout l'effort de propagande en faveur de la France, obliger les fonctionnaires à une attitude vraiment allemande, rendre l'allemand partout obligatoire comme langue officielle, ne peuvent avoir aucun bon résultat.* Elles ne marqueront que davantage la situation exceptionnelle des deux provinces *et soulèveront des protestations contre des procédés jugés indignes ».*

Voilà, n'est-il pas vrai, encore un aveu allemand qui vaut la peine d'être enregistré et nous le joignons au précédent pour grossir le dossier de la question d'Alsace-Lorraine.

Ces deux déclarations sont deux témoignages dont on ne saurait en l'espèce méconnaître la valeur puisqu'il s'agit de témoignages fournis contre la thèse allemande par deux bons sujets du kaiser. Dans tout l'Empire, on le sait, les professeurs sont tenus pour de précieux soutiens du régime presque au même titre que les officiers. Où allons-nous, grands dieux, si ces fougueux patriotes des Universités boches en arrivent eux-mêmes à s'inscrire en faux contre les doctrines officielles de Berlin ?

CAMILLE FERDY.

Comment on lance un Emprunt en Amérique

La reproduction d'un champ de bataille

New-York, 18 Mars.

En vue d'augmenter l'intérêt du public, pour le troisième emprunt de la Liberté, qui s'ouvre le 6 avril, le Comité de l'Emprunt de la Liberté a présenté aux autorités de la cité de New-York un projet dont l'adoption est maintenant une chose sûre et qui consisterait à exposer dans la cité de New-York la reproduction, dans tous ses détails, d'une section du champ de bataille du Nord de la France. On verra les lignes avancées et de réserve, les tranchées de communications, les postes d'écoute, les mitrailleuses et les batteries, les galeries de mines, la façon de couper les fils de fer barbelés, les appareils à lancer les bombes, etc.

Le projet a été approuvé par le département des finances. La fourniture du matériel et l'entretien seront à la charge du gouvernement, avec la coopération du gouvernement français.

PROPOS DE GUERRE

Relativités

Le Conseil de guerre de Paris vient de condamner à trois ans de prison un ouvrier qui, dans le Métro, au cours d'une discussion avec un voyageur, s'était écrié :

— Ce qu'il faut c'est la paix, la paix immédiate, la paix à tout prix !

Cet hurluberlu n'a que ce qu'il mérite. D'abord, c'est un hideux *défaitiste;* ensuite, cela lui apprendra à tenir sa langue.

En temps de guerre, toutes les opinions sont permises, à condition qu'elles ne s'expriment pas. Souhaiter la paix est une sottise; souhaiter la continuation de la guerre, un cri d'égoïsme, le plus souvent.

Le sage est celui qui ne dit rien, sachant qu'il ne faut point choquer l'opinion du moment.

Je ne prétends pas, notez bien, que vouloir la guerre ou désirer la paix soit simplement une question d'opinion; je me place au point de vue du principe. J'estime qu'il est aussi sot de réclamer la paix pendant la guerre que de réclamer la guerre pendant la paix.

Si au mois de mai 1914, trois mois avant la mobilisation générale, un particulier s'était mis à crier en pleine rue en brandissant un drapeau :

— A mort les Allemands ! A Berlin ! A Berlin !

Il eût été coffré sur le champ.

Un jour viendra, quand la paix règnera à nouveau parmi les nations, où nous lirons peut-être dans la chronique des tribunaux des notes dans le genre de celle-ci :

« Le tribunal correctionnel de X... a condamné hier à six mois de prison un individu qui, dans un établissement public, avait tenu des propos belliqueux et outrageants à l'adresse d'une nation voisine ».

Car la plupart des actions humaines ne sont bonnes ou mauvaises que selon les circonstances où elles se produisent.

ANDRE NEGIS.

LA VIE CHÈRE

Dans le Département

L'Office de régulateur des prix de la viande d'alimentation rempli, à Marseille, par les boucheries départementales s'exerce-t-il, avec la même efficacité dans toutes les communes des Bouches-du-Rhône ?

Dans le rapport adressé à M. le Préfet, il est constaté qu'à Saint-Chamas, la boucherie départementale dessert fort bien ce centre important, en même temps qu'elle alimente diverses localités environnantes ainsi que des coopératives militaires ou civiles. Il en serait de même à Arles où sont appliqués les prix de vente de Saint-Chamas.

Le manque de personnel a jusqu'à présent, empêché la création d'autres boucheries dans les agglomérations minières, dignes, à tous égards, de la sollicitude des Pouvoirs publics. Pour les mêmes raisons l'on n'a pu donner satisfaction à Salon, ainsi qu'à d'autres villes.

Dans les communes où l'action des maires se fait sentir, comme à Aix, par exemple, l'abaissement des prix de la viande a été obtenu par une entente établie au profit de la population. Malheureusement cette action reste nulle dans un grand nombre de localités assez peuplées.

Ce qui vient de se passer aux Martigues démontre, pourtant, qu'il serait facile de remédier à la hausse exagérée des taux de la viande de boucherie. Le maire de ce chef-lieu de canton, avait pris un arrêté fixant les taux de la viande aux prix établis par les boucheries départementales.

Les bouchers des Martigues protestèrent en fermant leurs magasins. Que fit le maire ? Il vint à Marseille où il s'entendit avec l'administrateur des boucheries départementales. Les quantités de viande nécessaires aux besoins des habitants sont expédiées tous les samedis aux Martigues où elles sont détaillées par les soins d'un sursitaire.

Grâce aux mesures, ainsi prises par M. Merlat, qu'on ne saurait trop louer en l'occurrence, les Martégaux bénéficient d'une réduction, sur les prix d'achat, qui a varié de un à deux francs par kilo.

Pourquoi n'agirait-on pas de même, dans les autres communes du département, qui peuvent facilement avoir l'aide de l'administrateur des boucheries départementales ? Cette aide est acquise d'avance aux maires ou aux bouchers qui la solliciteraient. Plus il y aura de boucheries départementales, plus leur rôle de régulateur s'étendra au profit des consommateurs, certains, d'autre part, de consommer de la viande de première qualité.

PIERRE ROUX.

LA GUERRE

Luttes d'artillerie sur la rive droite de la Meuse dans les Vosges et sur le front anglais

Nos troupes et les troupes britanniques exécutent des coups de main tandis que l'ennemi subit de continuels échecs

Paris, 18 Mars.

M. Pichon, revenu grippé hier de Londres, est obligé de garder la chambre. Son état ne présente aucun caractère de gravité.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 18 Mars.

Au cours d'un des derniers raids des gothas sur Paris, une bombe endommagea l'ambassade d'un des empires du Centre. Le concierge préposé à la garde de l'immeuble vient de présenter au gouvernement français la note à payer s'élevant à plusieurs milliers de francs. C'est là un fait minuscule, sans doute, mais il contient en soi toute la mentalité boche faite d'un tel cynisme que nous le prendrions pour de l'inconscience.

Comment s'entendre avec des gens d'une telle mentalité ? Au surplus, on commence à se rendre compte dans les milieux jusqu'ici les plus extrémistes, pour ne pas employer d'autre expression, qu'il n'y a plus d'illusions à se faire et que la seule tactique possible vis-à-vis d'un tel ennemi est la guerre à outrance. Encore quelque temps et nos escadrilles renforcées des escadrilles américaines pourront frapper le colosse au point sensible.

Le retard apporté à l'offensive dont on nous menace depuis si longtemps est un aveu de la crainte que l'ennemi éprouve à nous attaquer. Il sera obligé de le faire, cependant. Mais toutes nos dispositions sont prises et les chefs des gouvernements alliés qui viennent de se concerter à Londres témoignent d'une satisfaction qui concorde avec la belle confiance de nos chefs et de nos soldats.

Pendant ce temps, les léninistes, qui ont toute honte bue, en sont à envisager l'armement de la nation russe. C'est un peu tard, mais ceci suffit à démontrer leur erreur funeste en admettant qu'elle n'ait été qu'une erreur.

Rien encore du côté du Japon.

MARIUS RICHARD.

LE RETOUR DE M. CLEMENCEAU

Chez le roi George

Paris, 18 Mars.

M. Clemenceau, qui au cours de son séjour à Londres a eu l'occasion de s'entretenir non seulement avec M. Lloyd George et ses collègues, mais avec un certain nombre de personnalités politiques anglaises marquantes, a été reçu vendredi soir, à 5 heures, en audience par le roi George, qui a fait au président du Conseil des ministres français l'accueil le plus chaleureux, ayant près de lui le prince de Galles.

M. Clemenceau est satisfait

Paris, 18 Mars.

Hier soir, à 7 heures, M. Clemenceau, très reposé et très satisfait, descendait du train, après avoir fait à l'aller comme au retour une excellente traversée.

1.325e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 18 Mars.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Nos patrouilles, opérant au nord de l'Ailette, ont ramené des prisonniers.

Au nord-ouest de Reims et vers la Pompelle, des coups de main ennemis sur nos petits postes sont restés sans succès.

La lutte d'artillerie continue sur la rive droite de la Meuse.

Des reconnaissances ennemies, qui tentaient d'aborder nos lignes dans la région d'Hardaumont et au nord-ouest de Bezonvaux, ont été repoussées par nos feux.

Dans les Vosges, assez grande activité de l'artillerie au nord du Violu, sur les deux rives de la Fave.

Rien à signaler sur le reste du front.

Le président du Conseil, qu'un de nos confrères a interrogé sur ses impressions à la descente du vagon, a dit :

« Excellent voyage. Tout s'est très bien passé. Accord parfait. »

M. Stéphen Pichon, ministre des Affaires Etrangères, lui, s'était légèrement grippé en cours de route.

Au ministère de la Guerre, où l'attendaient de nombreux journalistes, le président du Conseil a déclaré qu'il revenait très satisfait de son voyage :

« Nous nous sommes mis sans peine d'accord, a-t-il dit, sur un grand nombre de points. »

SUR NOTRE FRONT

Communiqué officiel anglais

18 Mars.

Dans un coup de main, exécuté avec succès la nuit dernière, au sud d'Acheville, des troupes anglaises ont fait un certain nombre de prisonniers en ne subissant que des pertes légères.

L'ennemi a éprouvé des pertes au cours de rencontres de patrouilles au nord-est de Zonnebeke.

Quelque activité de l'artillerie allemande, cette nuit, au sud de la route de Bapaume à Cambrai et vers Lens.

Grande activité contre nos zones avants, de Warneton à Zonnebeke.

La grande Offensive

Les préparatifs de l'Allemagne

Paris, 18 Mars.

Du commandant de Civrieux, dans le Matin, *au sujet des modifications sur le front :*

Devant le front britannique, le groupe d'armées du prince Ruprecht de Bavière serait renforcé d'une nouvelle armée, portant le numéro 8, et stationnée dans la région de l'Oise. On peut supposer que les éléments premiers de cette formation récente ont été constitués avec des bataillons et des batteries amenés de Russie, amalgamés ensuite avec des unités déjà présentes sur le front occidental.

Nos alliés, particulièrement entre la Sarpe et l'Oise, sont en présence de nombreuses troupes d'assaut, en même temps que d'une artillerie de plus en plus renforcée, descendue en partie des secteurs plus septentrionaux.

Plusieurs biefs du canal de l'Escaut ont été vidés par l'ennemi en vue de l'installation de ponts multiples et pour les facilités de semblables constructions, le niveau de l'Oise a été de même abaissé par la levée des barrages.

Ces indices, on le conçoit, ne sont pas négligeables.

D'autre part, au centre du front français, un nouveau groupe d'armées a été formé entre les secteurs réservés au kronprinz d'Allemagne et au duc de Wurtemberg.

Placé sous le commandement du général von Galwitz, successivement en 1915, lieutenant de Hindenburg en Pologne et en 1916 collaborateur de Mackensen en Serbie, ce quatrième groupe des armées allemandes en Occident occupe le théâtre de la Meuse, en s'étendant peut-être vers la Lorraine.

On ne doit pas pourtant inférer de son existence la probabilité d'une offensive poussée contre Verdun ou en Woevre, bien au contraire, il est possible que le grand état-major ait voulu alléger les commandements des deux princes, ceux-ci demeurent chargés des rôles principaux lors de la prise d'offensive contre les armées française.

L'Utilisation des Navires hollandais

La Hollande d'accord avec l'Entente

La Haye, 18 Mars.

J'ai toutes les raisons de croire que la Hollande a accepté les conditions des Alliés pour l'emploi commercial du tonnage hollandais qui se trouve dans les ports alliés en échange de fournitures de produits alimentaires transportés par des navires hollandais.

Les navires hollandais qui se trouvent dans les ports américains représentent environ 450.000 tonnes ; ceux qui se trouvent dans les ports anglais et dans ceux des Indes orientales représentent 550.000 tonnes.

Les intrigues allemandes

Londres, 18 Mars.

On mande de Rotterdam, 17 mars, au Daily Télegrah :

Le Cabinet s'est réuni hier pour examiner la question du tonnage hollandais qui fait l'objet de négociations avec les gouvernements britannique et américain. Aucun communiqué n'a été publié. La première déclaration publique ne sera probablement faite que mardi au Parlement par le ministre des Affaires Etrangères.

La *Nieuwe Rotterdamsche Courant* rapporte que les navires britanniques ont reçu l'ordre de rester sous pression afin de pouvoir prendre la mer dès la réception des instructions. La presse allemande continue à agir sur la Hollande par la terreur, menaçant de ne fournir ni charbon, ni fer, ni acier si elle accepte les propositions de l'Entente.

Selon le *Lokal Anzeiger*, une conférence a eu lieu au ministère des Affaires Etrangères à Berlin, pour examiner les mesures à prendre au cas où la Hollande accéderait aux demandes de l'Entente. L'armée et la marine étaient représentées. Le journal ajoute, d'après des renseignements de la Wilhelmstrasse, que la Hollande n'acceptera pas les propositions.

Le *Telegraaf*, commentant cette information, dit : « Le communiqué est clair : « Mourez de faim ou attendez-vous à l'emploi de la force. » Espérons que le gouvernement hollandais ne mettra pas son cou dans le nœud coulant que Berlin lui tend. Il faut que la Hollande décide si elle veut rester un pays libre et indépendant ou être livrée à l'Allemagne. »

L'EFFORT AMÉRICAIN

Les usines de guerre

New-York, 18 Mars.

Les membres des associations des correspondants des journaux étrangers, récemment créées à New-York et à Washington, viennent de rentrer d'un petit voyage dans l'Ouest central, où ils ont été les hôtes du gouvernement.

Tous font un éloge enthousiaste des vastes préparatifs de guerre en cours dans les immenses centres manufacturiers qu'ils ont visités.

A Chicago, les correspondants ont visité le camp d'instruction des Grands-Lacs, où quarante mille mariniers fluviaux sont, en trois mois, transformés en marins entraînés. Evidemment cette instruction a besoin d'être complétée par un service effectif en pleine mer.

Les correspondants ont aussi visité les centres d'emballage de la viande et ils ont vu l'ordre qui régnait dans ces centres où, si le gouvernement le désirait, le rendement actuel, déjà si énorme, pourrait être doublé à bref délai.

Plusieurs autres centres manufacturiers ont été également visités, notamment le fameux arsenal de Rock-Island, où des milliers d'ouvriers sont employés par le gouvernement à la fabrication de toutes sortes de munitions et de matériel.

Les journalistes ont pu constater que toutes les usines qu'ils ont visitées travaillent avec le maximum de rendement.

Les travaillistes de New-York demandent une décision par les armes

New-York, 18 Mars.

Le parti travailliste new-yorkais a affirmé hier soir, sa volonté de voir se réaliser le désir du président Wilson de « pas de paix sans victoire ». Une proposition demandant que les travaillistes américains se rallient au mouvement en faveur de la conclusion de la paix par conférence, au lieu d'une décision par les armes, a été repoussée à une écrasante majorité.

Une Conférence ne mettrait pas fin à la guerre

New-York, 18 Mars.

Le *Daily Mail* publie une déclaration de M. Appleton au sujet d'une proposition d'une conférence qui mettrait fin à la guerre.

— J'ai répondu aux personnes qui me faisaient cette proposition que c'était impossible : L'Allemagne n'a encore montré ni disposition, ni pouvoir de faire la paix à des conditions acceptables. La Russie est, aujourd'hui, un exemple pitoyable de ce qu'il en coûte d'avoir confiance dans l'Allemagne. On peut se rendre compte, aujourd'hui, que l'Allemagne est aussi disposée qu'en 1914, lorsqu'elle marchait sur Paris, à montrer une intransigeante exigence.

Du fond de mon cœur, après avoir vu comment agit l'Allemagne, je pense qu'il n'y a d'autres moyens d'arriver à la paix, que par la victoire dont notre président a parlé si éloquemment.

Quand les motions affirmant la volonté du prolétariat américain de mener la guerre jusqu'au bout furent présentées, M. Charles Weinstein proposa qu'une conférence internationale avec les travailleurs allemands eût lieu, mais sa motion fut repoussée à une écrasante majorité.

M. Léon Rouse, délégué de l'Union des typographes new-yorkais, le plus puissant groupement trade-unioniste, souleva un vif enthousiasme en faisant la déclaration suivante :

Si l'assemblée avait adopté l'amendement Weinstein, je serais sorti de cette salle et immédiatement j'aurais demandé à mon groupement de se séparer de l'organisation. Le mouvement sera seulement venu d'entrer en conversation avec le prolétariat allemand lorsque celui-ci aura accompli sa tâche, en renversant l'autocratie contre laquelle nous combattons. Nous aiderons le prolétariat allemand lorsque celui-ci fera quelque chose pour se libérer lui-même. Je tiens à dire, et je vous prie de dire, en Angleterre, a-t-il ajouté en se tournant vers les délégués anglais, que les trades-unionistes américains marchent d'accord avec leurs frères français pour la victoire.

M. Henderson est d'un avis contraire, il estime que la première chose à faire est la convocation d'un Congrès international socialiste

L'œuvre de la Croix-Rouge

Paris, 18 Mars.

M. Davison, chairman of the War Council of the American Red Cross, président du Conseil de guerre de la Croix-Rouge américaine, a reçu ce matin, à l'hôtel Ritz, au cours de son voyage en France où il doit organiser les services de la Croix-Rouge américaine, un rédacteur de l'agence Havas.

Après lui avoir expliqué que l'Amérique n'a apporté lorsqu'elle [illegible] aucun principe nouveau, elle a simplement accepté ceux des Alliés, et ceci, ajoute M. Davison, prouve nettement que cette guerre n'est pas seulement la vôtre, mais aussi la nôtre depuis le début.

Le président du Conseil de guerre de la Croix-Rouge a tenu ensuite à montrer que l'Amérique, comprenant que son concours militaire ne pouvait être immédiat, a cherché cependant à apporter une aide matérielle et morale à la France et à ses alliés. Nous voulons prouver notre sympathie, dit-il, à ceux qui souffrent, nous voulons encourager le pollu, et ceci sera l'œuvre de la Croix-Rouge, dont le but n'était tout d'abord que de soigner les malades et les blessés, et qui veut maintenant soulager les souffrances de la France et de tous les alliés. Les chiffres que fournit M. Davison sont d'ailleurs éloquents. Ce n'est plus 200.000 membres que réunit actuellement la Croix Rouge, mais 23.000.000, et les 200 « chapters » ou sections, sont maintenant montées à 75.000 divisions locales. Enfin, les 500.000.000 de francs recueillis en juin dernier sont aujourd'hui dépensés et une autre souscription, aussi importante doit être ouverte en mai 1918.

En terminant, M. Davison a déclaré : « Je voudrais que le plus petit paysan de France se rende compte de notre œuvre ; je voudrais qu'il sache que nous envoyons des Commissions médicales jusqu'en Palestine ; je voudrais qu'il sache aussi combien nous admirons votre pays. »

M. Davison sera reçu par M. Poincaré, président de la République, ce soir, à 6 heures.

L'Allemagne a incorporé la Classe 1921

Londres, 18 Mars.

On télégraphie d'Amsterdam, au *Morning Post* :

Les jeunes gens du district de Cologne, qui ont achevé leur dix-septième année, ont reçu l'ordre de se présenter pour servir dans la landsturm du VIIIe corps d'armée.

En ce qui concerne le VIIe corps d'armée, dont le quartier général est à Münster, tous les jeunes gens nés en 1900 sont également enrégimentés dans la landsturm.

La Capitulation russe

Le traité de paix ratifié par le Congrès de Moscou

Moscou, 18 Mars.

La résolution suivante proposée par la fraction bolchevik a été adoptée :

Le quatrième Congrès extraordinaire sanctionne le traité de paix conclu par nos représentants à Brest-Litovsk, le 3 mars 1918, et approuve l'action du Comité central, ainsi que celui du Conseil des commissaires du peuple qui ont résolu de signer une paix pénible, forcée et déshonorante.

De même, le Congrès approuve les agissements de la délégation pacifique qu'il a refusé de discuter les conditions de paix allemandes, car ces conditions nous sont imposées par un ultimatum et la violence.

Le Congrès reconnaît comme le devoir de toutes les masses de travailleurs d'employer toutes leurs forces à créer une défense à notre pays sur les bases d'une milice sociale, et demande que tous les gens des deux sexes, jeunes et vieux, reçoivent une préparation militaire.

La République fédérative et socialiste russe, blâmant la guerre pillarde, reconnaît son droit et son devoir de défendre la patrie socialiste contre les agressions possibles des pays impérialistes.

Le Congrès exprime sa profonde conviction que le gouvernement du Soviet fera tout son possible pour venir en aide au mouvement socialiste international et aux travailleurs de tous les pays dans leur lutte contre le capital et l'impérialisme, afin de créer des Soviets socialistes et d'établir entre les peuples une paix durable.

Le Congrès est profondément convaincu que la révolution ouvrière est proche et que la victoire du prolétariat socialiste est garantie en dépit des mesures farouches des gouvernements impérialistes.

Pétrograde, 18 Mars.

C'est par une majorité de 453 voix que le Congrès de Moscou, composé de 923 membres, a ratifié le traité de paix. Il y aurait donc eu 470 abstentions.

Le nouvel ambassadeur de Russie à Berlin

Pétrograde, 18 Mars.

Par suite de la ratification du traité de paix, le Conseil des commissaires du peuple a décidé de nommer l'ancien président de la délégation russe à Brest-Litovsk, M. Yoffe, ambassadeur de Russie à Berlin.

Les Allemands en Finlande

Stockholm, 18 Mars.

La Finlande a reçu soixante aéroplanes de l'Allemagne, elle en attend plus encore. Les aviateurs étant peu nombreux, des offres alléchantes sont faites aux Suédois. La canonnière suédoise *Svensksund* est rentrée des îles d'Aland avec cinquante-trois réfugiés de diverses nationalités, lesquels signalent que vingt autres Anglais ont été faits prisonniers sur le territoire finlandais par les Allemands.

Les Allemands occupent Odessa et Nicolaiev

Pétrograde, 18 Mars.

Odessa et Nicolaiev ont été pris sans combat. La flotte russe qui se trouvait dans les eaux d'Odessa s'est réfugiée à Sébastopol. Dans les deux villes, les Allemands ont sup-

---

Feuilleton du *Petit Provençal* du 19 Mars

— 73 —

LE COMTE DE Monte-Cristo

DEUXIEME PARTIE

— Comment, à moi seul ! s'écria Caderousse ! ah ! monsieur, ne raillez-vous pas ?

— Ce diamant devait être partagé entre ses amis : Edmond n'avait qu'un seul ami, le partage devient donc inutile. Prenez ce diamant et vendez-le ; il vaut cinquante mille francs, je vous le répète, et cette somme, je l'espère, suffira pour vous tirer de la misère.

— Oh ! monsieur, dit Caderousse en avançant timidement une main et en essuyant de l'autre la sueur qui perlait sur son front ; oh ! monsieur, ne faites pas une plaisanterie du bonheur ou du désespoir d'un homme !

— Je sais ce que c'est que le bonheur et ce que c'est que le désespoir, et je ne jouerai jamais à plaisir avec les sentiments. Prenez donc, mais en échange...

Caderousse, qui touchait déjà le diamant, retira sa main.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

L'abbé sourit.

— En échange, continua-t-il, donnez-moi cette bourse de soie rouge que M. Morrel avait laissée sur la cheminée du vieux Dantès, et qui, me l'avez-vous dit, est encore entre vos mains.

Caderousse, de plus en plus étonné, alla vers une grande armoire de chêne, l'ouvrit et donna à l'abbé une bourse longue, de soie rouge flétrie, et autour de laquelle glissaient deux anneaux de cuivre dorés autrefois.

L'abbé la prit, et à sa place donna le diamant à Caderousse.

— Oh ! vous êtes un homme de Dieu, monsieur ! s'écria Caderousse, car en vérité personne ne savait qu'Edmond vous avait donné ce diamant et vous auriez pu le garder.

— Bien, se dit tout bas l'abbé, tu l'eusses fait, à ce qu'il paraît, toi.

L'abbé se leva, prit son chapeau et ses gants.

— Ah ça, dit-il, tout ce que vous m'avez dit est bien vrai, n'est-ce pas, et je puis y croire en tout point ?

— Tenez, monsieur l'abbé, dit Caderousse, voici dans le coin de ce mur un Christ de bois bénit ; voici sur ce bahut le livre d'évangiles de ma femme : ouvrez ce livre, et je vais vous jurer dessus, la main étendue vers le Christ, je vais vous jurer sur le salut de mon âme, sur ma foi de chrétien, que je vous ai dit toutes choses comme elles s'étaient passées, et comme l'ange des hommes le dira à l'oreille de Dieu le jour du jugement dernier !

— C'est bien, dit l'abbé, convaincu par cet accent que Caderousse disait la vérité, c'est bien ; que cet argent vous profite ! Adieu, je retourne loin des hommes qui se font tant de mal les uns aux autres.

Et l'abbé, se délivrant à grand peine des enthousiastes élans de Caderousse, leva lui-même la barre de la porte, sortit, remonta à cheval, salua une dernière fois l'aubergiste qui se confondait en adieux bruyants, et partit, suivant la même direction qu'il avait déjà suivie pour venir.

Quand Caderousse se retourna, il vit derrière lui la Carconte, plus pâle et plus tremblante que jamais.

Est-ce bien vrai, ce que j'ai entendu ? dit-elle.

— Quoi ? qu'il nous donnait le diamant pour nous tout seuls ? dit Caderousse, presque fou de joie.

— Oui.

— Rien de plus vrai, car le voilà.

La femme le regarda un instant ; puis d'une voix sourde :

— Et s'il était faux ? dit-elle.

Caderousse pâlit et chancela.

— Faux, murmura-t-il, faux... et pourquoi cet homme m'aurait-il donné un diamant faux ?

— Pour avoir ton secret sans le payer, imbécile !

Caderousse resta un instant étourdi sous le poids de cette supposition.

— Oh ! dit-il au bout d'un instant et en prenant son chapeau qu'il posa sur le mouchoir rouge noué autour de sa tête, nous allons bien le savoir.

— Et comment cela ?

— C'est la foire à Beaucaire ; il y a des bijoutiers de Paris : je vais aller le leur montrer. Toi, garde la maison, femme ; dans deux heures je serai de retour.

Et Caderousse s'élança hors de la maison, et prit tout courant la route opposée à celle que venait de prendre l'inconnu.

— Cinquante mille francs ! murmura la Carconte, restée seule, c'est de l'argent... mais ce n'est pas une fortune.

VII

LES REGISTRES DES PRISONS

Le lendemain du jour où s'était passée, sur la route de Bellegarde à Beaucaire, la scène que nous venons de raconter, un homme de trente à trente-deux ans, vêtu d'un frac bleu-barbeau, d'un pantalon de nankin et d'un gilet blanc, ayant à la fois la tournure et l'accent britanniques, se présenta chez le maire de Marseille.

— Monsieur, lui dit-il, je suis le premier commis de la maison Thomson et French de Rome. Nous sommes depuis dix ans en relations avec la maison Morrel et fils de Marseille. Nous avons une centaine de mille francs à peu près engagés dans ces relations, et nous ne sommes pas sans inquiétudes, attendu que l'on dit que la maison menace ruine : j'arrive donc tout exprès de Rome pour vous demander des renseignements sur cette maison.

— Monsieur, répondit le maire, je sais effectivement que depuis quatre ou cinq ans le malheur semble poursuivre M. Morrel : il a successivement perdu quatre ou cinq bâtiments, essuyé trois ou quatre banqueroutes ; mais il ne m'appartient pas, quoique son créancier moi-même pour une dizaine de mille francs, de donner aucun renseignement sur l'état de sa fortune. Demandez-moi comme maire ce que je pense de M. Morrel, et je vous répondrai que c'est un homme probe jusqu'à la rigidité, et qui jusqu'à présent a rempli tous ses engagements avec une parfaite exactitude.

Voilà tout ce que je puis vous dire, monsieur ; si vous voulez en savoir davantage, adressez-vous à M. de Boville, inspecteur des prisons, rue de Noailles, 15 ; il a, je crois, deux cent mille francs placés dans la maison Morrel, et s'il y a réellement quelque chose à craindre, comme cette somme est plus considérable que la mienne, vous le trouverez probablement sur ce point mieux renseigné que moi.

L'Anglais parut apprécier cette suprême délicatesse, salua, sortit et s'achemina de ce pas particulier aux fils de la Grande-Bretagne vers la rue indiquée.

M. de Boville était dans son cabinet. En l'apercevant, l'Anglais fit un mouvement de surprise qui semblait indiquer que ce n'était point la première fois qu'il se trouvait devant celui auquel il venait faire une visite. Quant à M. de Boville, il était si désespéré, qu'il était évident que toutes les facultés de son esprit, absorbées dans la pensée qui l'occupait en ce moment, ne laissaient ni à sa mémoire ni à son imagination le loisir de s'égarer dans le passé.

L'Anglais, avec le flegme de sa nation, lui posa à peu près dans les mêmes termes la même question qu'il venait de poser au maire de Marseille.

— Oh ! monsieur, s'écria M. de Boville, vos craintes sont malheureusement ou ne peut plus fondées, et vous voyez un homme désespéré. J'avais deux cent mille francs placés dans la maison Morrel : ces deux cent mille francs étaient la dote de ma fille que je comptais marier dans quinze jours ; ces deux cent mille francs étaient remboursables, cent mille le 15 de ce mois-ci, cent mille le 15 du mois prochain. J'avais donné avis à M. Morrel du désir que j'avais que ce remboursement fût fait exactement, et voilà qu'il est venu ici, monsieur, il y a à peine une demi-heure, pour me dire que si son bâtiment le *Pharaon* n'était pas rentré d'ici au 15, il se trouverait dans l'impossibilité de me faire ce paiement.

— Mais, dit l'Anglais, cela ressemble fort à un atermoiement.

— Dites, monsieur, que cela ressemble à une banqueroute ! s'écria M. de Boville désespéré.

L'Anglais parut réfléchir un instant, puis il dit :

— Ainsi, monsieur, cette créance vous inspire des craintes ?

— C'est-à-dire que je la regarde comme perdue.

— Eh bien ! moi, je vous l'achète.

— Vous ?

— Oui, moi.

— Mais à un rabais énorme, sans doute ?

— Non, moyennant deux cent mille francs; notre maison, ajouta l'Anglais en riant, ne fait pas de ces sortes d'affaires.

— Et vous payez ?

— Comptant.

ALEXANDRE DUMAS.

(La suite à demain.)

Voir le film Monte-Cristo *dans les Cinémas passant les vues* Pathé frères.

primé aussitôt les Soviets. A Nicolaiev, ils se sont emparés des chantiers navals. L'offensive allemande s'est poursuivie dans la direction de Kherson.

La situation en Russie

Les exactions des bolcheviks en Mandchourie

Londres, 18 Mars.

On télégraphie de Tokio au *Times* que suivant des rapports reçus de Blagovestchenk par l'*Asahi* et le *Hochi Shimbung*, de sanglantes batailles ont eu lieu dans cette ville contre les bolcheviks. Des volontaires japonais ont participé à ces combats. Le chiffre des pertes japonaises semble avoir été exagéré par certains journaux nippons. La bataille aurait eu lieu le 12 mars ; un millier de volontaires auraient assisté les autorités locales contre les bolcheviks ; parmi eux se trouvaient quarante Japonais et cinquante Chinois.

La paix de la Roumanie

La brutalité allemande

Jassy, 18 Mars.

Le maréchal Mackensen a refusé d'admettre que les négociations dussent être retardées en raison de la crise ministérielle. Il a déclaré aux plénipotentiaires roumains que si les clauses énoncées dans les procès-verbaux des préliminaires, n'étaient pas acceptées définitivement le 19 mars, les empires centraux aggraveraient leurs conditions de paix.

En outre, le maréchal Mackensen prétend intervenir dans la formation du nouveau cabinet exigeant notamment que le général Averesco en fasse partie.

Les délégués austro-allemands ont, d'autre part, soumis à Jassy les noms de trente personnalités qui devront être déportées en Suisse. Sur cette liste de proscriptions, figurent MM. Jean et Vintila Bratiano, plusieurs collaborateurs de l'ancien président du Conseil, et certains fonctionnaires de la Cour et de l'Etat.

Le roi appelle M. Marghiloman pour former le Cabinet

Bâle, 18 Mars.

On mande de Budapest, en date du 18 mars.

Le roi de Roumanie a mandé M. Marghiloman, qu'il avait fait venir à Jassy pour former le nouveau Cabinet. M. Marghiloman a demandé un délai pour réfléchir. Il est retourné à Bucarest pour prendre contact avec les représentants des empires centraux. Des pourparlers détaillés ont eu lieu. M. Marghiloman est revenu, hier soir à Jassy, où il prendra une décision définitive après s'être à nouveau entretenu avec le roi.

Les pourparlers continuent

Amsterdam, 18 Mars.

On mande de Bucarest *via* Berlin que le professeur Petermissir est arrivé pour les négociations de paix.

Amsterdam, 18 Mars.

On mande de Bucarest que M. Argentojanu, premier représentant roumain à la conférence de la paix, revenant à Jassy, a informé les délégués des empires centraux que le général Averesco a démissionné parce qu'il ne voulait rien avoir à faire avec le traité de paix.

Le nouveau ministère n'est pas encore formé. Les pouvoirs des délégués ne tiennent donc plus. Les Commissions respectives de la conférence de paix continuent cependant leurs délibérations.

LEUR AUDACE

Ils demandent une indemnité pour les dommages causés par leurs bombes à l'immeuble d'une de leurs ambassades

Paris, 18 Mars.

On sait qu'une des bombes des gothas est tombée devant l'ambassade d'un des empires du centre et l'a violemment endommagée, brisant pas mal de carreaux dans l'immeuble. Deux jours après le concierge de l'établissement s'adressait à la Légation Helvétique chargée de la gérance intérimaire des intérêts des dits empires, et la sollicitait de présenter au gouvernement français une note de quatre mille et quelques francs pour la réparation du dommage. C'est trop beau pour que la censure nous empêche de le rapporter.

Les Examens des Candidats capitaines au cabotage

Paris, 18 Mars.

Un certain nombre de candidats au brevet de capitaine au cabotage, qui doivent prendre part à la campagne de grande pêche de Terre-Neuve ou d'Islande, ont demandé à subir les épreuves des examens pour l'obtention de ce brevet avant le départ des navires morutiers.

Il n'est pas possible d'instituer une session spéciale en faveur de cette catégorie de candidats, comme il a été fait pour les jeunes gens appartenant à la classe 1919 et qui doivent être appelés tout prochainement sous les drapeaux, mais le commissaire aux Transports maritimes et à la Marine marchande vient de décider d'ouvrir une session supplémentaire, dans le courant du mois de novembre, pour permettre à ces marins de subir, à leur retour de campagne, les épreuves auxquelles ils doivent satisfaire.

Les Revendications des Planteurs de Tabac

Paris, 18 Mars.

On nous communique la note suivante :

Les délégués de la Confédération générale des Planteurs, accompagnés des représentants au Parlement des départements intéressés, ont été reçus par le sous-secrétaire d'Etat aux Finances le jeudi 14 mars. Conformément à l'avis des représentants du Parlement, il a été décidé qu'une Commission, comprenant trois délégués des planteurs, trois fonctionnaires de l'administration des Tabacs, deux fonctionnaires de l'Agriculture, avec la collaboration de deux représentants du Parlement, se réunirait immédiatement pour déterminer, au vu des renseignements détaillés et complets, le taux de la prime pour la récolte de 1918 qui pourrait être soumis à un nouvel examen du ministre des Finances.

A la suite de la réunion de cette Commission, le 15 du courant, il a été reconnu que les bénéfices réalisés dans les circonstances présentes par des cultures telles que celles des pommes de terre, des tomates, etc., auraient fatalement pour effet de faire abandonner la culture du tabac si sa rémunération n'était pas augmentée. Le ministre des Finances a décidé, le même jour, que la prime exceptionnelle allouée à la récolte de 1918 serait portée à 150 fr. par 100 kilos.

L'Intervention du Japon

Le Japon et l'Entente

Washington, 18 Mars.

On mande de Tokio que l'on attache une importance considérable aux conférences qui viennent d'avoir lieu au palais Hayana, entre l'empereur, M. Okuma, ancien président du Conseil et le ministre de la Guerre, M. Oshima. L'empereur a décidé de retourner à Tokio où il conférera avec M. Morris, ambassadeur des Etats-Unis.

On n'a pas encore fait connaître quelle sera l'attitude définitive du gouvernement américain dans la question de l'intervention japonaise en Sibérie. L'ambassadeur britannique a exposé les vues de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie. Il a formellement démenti que le Foreign Office ait réclamé l'expédition devant l'importance de la crise de la constitution d'un Cabinet de coalition.

La décision du Japon sera connue cette semaine

Londres, 18 Mars.

On mande de Tokio à la *Weekly Dispatch*, à la date du 16 mars :

Tant qu'une solution de la crise ministérielle ne sera pas intervenue, le Japon ne fera pas connaître sa décision finale au sujet de son intervention en Sibérie.

Le Conseil des ministres se réunira demain et la nomination des nouveaux ministres est attendue la semaine prochaine.

CONTRE LES MENÉES ROYALISTES

L'Action des Gauches nécessaire

Lyon, 18 Mars.

L'Union fédérale de la Libre pensée du Rhône adresse l'appel suivant aux libres penseurs de la région :

La réaction monarchiste et cléricale est de plus en plus agressive. Décidée à tirer des circonstances un profit scandaleux et inespéré, elle multiplie ses attaques contre le régime. En ce moment, elle poursuit de sa haine stupide quelques anciens ministres. C'est ainsi qu'ils sont récompensés de leurs faiblesses à son égard.

Tout d'ailleurs semble favoriser ses secrètes entreprises. L'état de siège a supprimé les libertés d'action républicaine. Les gouvernements sont surtout préoccupés du maintien de leur équilibre.

Si les délégués du suffrage universel n'ont pas des convictions à la hauteur de leurs mandats, les électeurs s'en souviendront. Mais ils ne sauraient tolérer plus longtemps une politique d'abandon et de compromission. Les démocrates de toutes nuances ont le devoir urgent de se serrer autour de la République menacée.

Par une résolution du 23 octobre, la Libre Pensée du Rhône a préconisé la formation d'un Comité de salut public. Les motifs invoqués par elle prévalent de mieux en mieux. Une grave mission échoit au groupement central des organisations républicaines. Nous lui demandons de s'en montrer digne, de redoubler d'activité et d'assurer par une action énergique, la défense de la République.

Les Crimes allemands

Il faut se méfier des paquets qui, adressés à des prisonniers, sont retournés en France

Brest, 18 Mars.

Dans un paquet destiné à un prisonnier et qui vient d'être réexpédié d'Allemagne à la Mairie de Brest, avec la mention : *adresse inconnue*, on a trouvé deux flacons de liquide explosif enfermés dans une boîte de conserves préalablement vidée de son contenu.

Grâce aux précautions prises, aucun accident ne s'est produit.

La Maison des Journalistes

UNE DELEGATION AU MINISTERE DE L'INTERIEUR

Paris, 18 Mars.

Une délégation de la Maison des journalistes appartenant à toutes les associations de la presse, à tous les partis et à toutes les spécialités de la profession, a été reçue hier par M. Pams, ministre de l'Intérieur, auquel elle a exposé le programme du groupement et indiqué l'utilité de la fondation projetée.

M. Pams a fait à la délégation le meilleur accueil et l'a assurée de tout son concours.

Le Mouvement ouvrier

OUVRIERS ET OUVRIERES TEINTURIERS BLANCHISSEURS ET PARTIES SIMILAIRES

Le Sydicat récemment reconstitué adresse un pressant appel à tous les travailleurs et travailleuses des teintureries, blanchisseries, repassage, maisons de cols, pour qu'ils entrent dans l'organisation qui défend avec énergie les intérêts de la corporation. Au moment où tous les corps d'industrie s'organisent pour améliorer la situation des travailleurs, et pour remédier à la crise actuelle, nul ne doit se désintéresser de l'avenir. Tous, syndiqués ou non, doivent assister à la grande réunion qui aura lieu ce soir, à 6 h. 30, à la Bourse du Travail, salle 19. Ordre du jour : Vie chère, réclamations, mesures à prendre, création d'un bureau de placement, adhésions. Pour les maisons finissant plus tard, une permanence sera établie après la réunion jusqu'à 9 heures, pour renseigner les camarades. — Le président : *Léon Chatard.*

CHEZ LES CHEMINOTS

Le syndicat de la région de Marseille de la Fédération nationale des Travailleurs des chemins de fer nous demande l'insertion de l'appel suivant :

Aux camarades marseillais,

Nous sommes heureux de porter à votre connaissance que les camarades de Carnoules ont grossi les rangs de notre belle et forte organisation.

Après être restés quelque temps inactifs, plusieurs camarades militants ont pris la bonne initiative de donner une réunion qui a très bien réussi, puisque de nombreuses adhésions ont été faites et où un ordre du jour a été voté, donnant toute leur confiance à la Fédération et adressant leur salut fraternel à tous les cheminots qui, comme eux, espèrent qu'un jour justice leur sera rendue.

D'autre part, nous avons le plaisir de vous faire savoir que la cantine qui avait été créée à Carnoules et d'après une intervention auprès de nos dirigeants, a été créée provisoirement pour le ravitaillement des R. A. T., sera mise à la disposition du personnel roulant.

Nous espérons que cette cantine prendra de l'extension et que les camarades auront à cœur de comprendre la bonne volonté qui leur est promise et s'efforceront de conserver et de faire prospérer ce qu'ils ont acquis.

Nous tenons à vous rappeler cependant que cette cantine continuera de servir toutes les provisions à emporter et servira aussi des repas chauds.

Nous espérons qu'il ne sera pas fait d'abus et que vous ne devrez en faire usage qu'après avoir épuisé vos provisions après une longue absence.

Nous saurons rappeler les promesses faites. La Compagnie a tout intérêt et nous autres aussi.

DANS LA MARINE

Les Equipages des patrouilleurs

Toulon, 18 Mars.

Les mutations ayant été suspendues depuis le début des hostilités, le département avait dû autoriser le recrutement, à bord de tous les bâtiments, des candidats au service de l'aviation, de l'aérostation (aux écoles [illegible] rine, d'écoute, etc.

La circulaire du 12 octobre 1917 ayant limité à dix-huit mois la durée de l'embarquement à bord des patrouilleurs, le ministre de la Marine a décidé, pour restreindre dans la mesure du possible les mouvements de personnel à bord de ces petits bâtiments, que les officiers mariniers, quartiers-maîtres et matelots embarqués sur les patrouilleurs (avisos, sloops, canonnières, torpilleurs de toutes catégories, chalutiers, chasseurs de sous-marins, vedettes, etc.), ne pourront plus demander ou recevoir une autre affectation au choix avant l'expiration de leur période réglementaire d'embarquement.

Exception est faite uniquement pour le personnel volant de l'aviation (candidats aux brevets de pilote et d'observateur) dont le recrutement, en raison de son importance, continuera à pouvoir être effectué sur les patrouilleurs, la mesure restrictive visée par la précédente circulaire restant appliquée au personnel d'atelier (mécaniciens, charpentiers, gabiers, etc.).

Par suite, le choix du personnel pour les emplois ou services spéciaux devra désormais s'exercer dans les services à terre et, à défaut, à bord des grands bâtiments.

En vue de faciliter le recrutement du personnel de l'aviation, les services à terre devront provoquer les demandes de leur personnel, lesquelles seront transmises au commandant du centre d'aviation de Saint-Raphaël le 20 de chaque mois. R.

CONTRE LA VIE CHÈRE

Par tous les moyens, on a cherché le problème de la vie chère. Pour une branche surtout, la solution a été trouvée : c'est pour la chaussure. De ce fait, la spéculation sur la chaussure n'existe plus, et les intermédiaires sont supprimés. C'est pour cela que, sous peu, chacun pourra se chausser à des prix défiant toute concurrence. Les Marseillais vont avoir le privilège de bénéficier d'une occasion rare.

La Maison des Enfants

Ainsi qu'il l'avait annoncé à la réunion de l'Office central des œuvres de Marseille (section de la défense contre la mortalité infantile) le docteur Sellenings, de la Croix-Rouge américaine, a voulu que sa première consultation soit pour les petits enfants de la vieille cité de Marseille.

Samedi, plus de deux cents mamans avaient amené leurs poupons à la Maison des Enfants, rue Trigance. Aidé de ses cinq infirmières, le docteur Sellenings a pesé, examiné tout ce petit monde dont il compte noter les progrès tout en aidant les mamans à suivre ses conseils. Pour maintenir l'unité d'action entre les œuvres contre la mortalité infantile, cette consultation sera reliée à celles qui poursuivent le même but, puisque œuvres nouvelles et vieilles œuvres veulent lutter pour les tout petits par la bonne parole et surtout par l'action.

Voici la liste des œuvres qui font partie de l'Office central de la première section, bureau des Enfants, lutte contre la mortalité infantile :

Abri Maternel : soins à la mère et à l'enfant jusqu'à deux mois (présidentes Mmes P. Fournier et G. Zarifi), docteur d'Astros; Protection Maternelle de l'Entra'aide féminine : primes d'allaitement, pouponnière (Mmes de Larivière et P. Le Cesne); Pouponnière du Prado : M. l'abbé Fouque; Charité Saint-Joseph : Mme Macé de Lépinay; Maison des Enfants, art et charité, cantines maternelles, Mme A. Gautier; Charité Maternelle, layettes, berceaux, secours, Mme L. Massot; Cuillerée de lait, distribution, secours, M. H. Olivieri; Œuvre des nourrissons, soins médicaux, pesées secours, M. H.Giraud et M. F. Barry; Société protectrice de l'Enfance, secours aux mères et enfants, M. L. Bory et M. Goncet; Œuvre des Crèches, Mme Boyer Massot; Veuves de la guerre, secours, ouvroir, comtesse de Vogüé et Mme Brunel Graffin; Orphelins de la guerre, secours, vêtements, M. F. Perrin et Mme E. Rastoin; Orphelins de la guerre, œuvre nationale, pouponnière, M. Charbonel; Enfants italiens, secours, placement, M. H. Luzzati.

ESTHER-LEKAIN
HARRY-MASS
MAURICE FLEURY
É-VITE-z TOUT ENNUI
EN LOUANT VOS PLACES A L'AVANCE
POUR LA REVUE DU
CHATELET
ON Y FAIT SALLE COMBLE
TOUS LES SOIRS ET ON EN SORT
EN CHANTANT
ET ENCHANTÉ
SUZ. LE BRET POUPETTE

LES EXAMENS

Aix, 18 Mars.

Faculté de Droit.— Ont été admis, 3e année (1re partie), M. Pausier ; 2e année (1re partie), MM. Deplat, Platon, Gaubert et Mourgue d'Algue ; 1re année (1re partie), MM. Arlaud, Lieutard et Savon.

LES SPORTS

LE GRAND MATCH du 24 MARS

Olympique de Marseille contre Association Sportive Cannoise

La Coupe nationale s'ouvre dimanche pour les représentants de la Côte-d'Azur et du littoral, c'est-à-dire l'A. S. cannoise et l'Olympique de Marseille. Les teams se rencontreront sur le terrain de l'O. M. Ainsi le public marseillais se trouvera dédommagé, assez tard d'ailleurs, de la médiocrité du Tournoi marseillais. Voici un match qui égalera en intérêt le choc récent O. M. S. C. M. Il est à peine besoin de le démontrer. Qui ignorerait la portée de l'épreuve unioniste ? C'est l'ancien championnat de France rétabli sous un nom de guerre, et avec une garantie nouvelle de régularité. Les représentants des régions sont à l'ordinaire désignés d'après l'ensemble de leurs performances et non pas d'après le résultat d'une quelconque épreuve locale, où le vainqueur puisse devoir son succès à la chance.

L'Affaire du « Grand Montrouge » a son épisode à Marseille

« L'Affaire du Grand-Montrouge », tel est le titre que les journaux parisiens donnèrent à un vol étrange commis, il y a quelque temps, dans la banlieue parisienne.

Des bandits, procédant à la façon de Bonnot et de ses complices, avaient arrêté une automobile et dépouillé, sous la menace de leur revolver, la personne qui la montait, d'une somme de 70.000 francs.

La police parisienne ayant appris que les auteurs de ce vol s'étaient enfuis à Marseille, le brigadier Jacquot fut envoyé dans notre ville et, en compagnie de M. Lenoel, sous-chef de la Sûreté, fut assez habile pour les arrêter à l'hôtel où ils étaient descendus, dans le quartier du cours Saint-Louis.

Il s'agit du nommé Louis Barbieux, dit Larcher, 18 ans, et de Marthe Gigou, dite Morlet, 24 ans, sa compagne. Le couple a été écroué, en attendant son transfert à Paris. — A. D.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms :

De M. Eugène Mogy, soldat au 30e d'infanterie, mort en captivité à Maubeuge, à l'âge de 29 ans.

De M. Joseph Pain-Barre, caporal au 2e zouaves, cité à l'ordre du régiment, tué à l'ennemi le 31 janvier 1918.

Le *Petit Provençal* partage l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de 30 jours, du 16 février au 17 mars 1918, aura lieu demain mercredi, de 9 h. à 16 h., dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après :

La perception de la rue de la République, 6, paiera du numéro 2.001 à 3.000 du 1er canton.

La perception de la rue Clapier, 4, paiera du numéro 1.501 à 2.500 du 2e canton (A à L).

La perception de la rue de la Darse, 23, paiera du numéro 1.601 à 2.400.

La perception du boulevard des Dames, 68, paiera du numéro 501 à 750 des 3e et 4e cantons.

La perception de la rue Sainte-Claire, 8, paiera du numéro 1.001 à 1.500 du 5e canton.

La perception de la rue Duguesclin, 8, paiera du numéro 1.501 à 2.250 du 6e canton.

La perception de la rue du Coq, 17, paiera du numéro 751 à 1.050 du 7e canton, 751 à 1.195 du 12e canton.

La perception du boulevard Théodore-Thurner paiera du numéro 2.001 à 3.000 du 8e canton.

La perception de la rue Paradis, 118, paiera du numéro 1.001 à 1.500 du 9e canton, et de 1.800 et au-dessus du 12e canton.

La perception de la rue Marengo, 74, paiera du numéro 1.501 à 2.000 des 10e et 11e cantons.

Un concert au profit des aveugles de guerre

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, un grand concert de charité sera donné vendredi prochain 22 mars, à 3 heures de l'après-midi aux Salons Massilia, 1, rue de l'Arsenal, au bénéfice de la section des soldats blessés aux yeux. Toutes les grandes vedettes de nos théâtres locaux ont assuré leur précieux concours. C'est ainsi qu'on aura le plaisir d'entendre Mmes Esther Lekain, Ellen Cluzel; MM. Harry-Mass, Brunet, Raymond Lyon, Donelly, du Châtelet-Théâtre de Marseille; Mmes Valentine Arriès, Marcelle Girault, Sonelly, Martini, Chambellan, Despiez; MM. Lemaire, Figarella, Boudouresques, Janaur, Dutoit, Vergez, de l'Opéra, et M. Paul Marcel, du Gymnase. Le spectacle déjà copieux sera complété par deux ravissantes comédies.

Nul doute que les Salons Massilia soient trop petits, vendredi prochain, pour contenir la foule des spectateurs venus pour apporter leur obole aux malheureux aveugles de la grande guerre. Le prix d'entrée est fixé à 2 fr. On trouve des cartes chez Messerer, Carbonel, Linder et Castelmuro.

Séance de musique ancienne

Un beau concert de bienfaisance aura lieu, le samedi 23 mars, à 4 h. 30, au théâtre du Gymnase. Ce concert, consacré à la musique française ancienne et moderne, comprendra notamment des œuvres importantes et du plus haut intérêt, empruntées au répertoire national des XVIIe et XVIIIe siècles.

Les organisateurs de cette solennité artistique ont décidé d'en consacrer le produit à l'œuvre d'assistance aux soldats des régions envahies. On peut retenir ses places à cette œuvre, 1, place de la Préfecture, et maison Carbonel, rue Saint-Ferréol.

Conférence sur Jérusalem et Marseille

La conférence de M. Jean de Bonnefon, sur « Marseille et Jérusalem », à l'Opéra municipal, jeudi prochain, à 3 heures, promet d'avoir un brillant succès. Des projections lumineuses accompagneront cette attrayante conférence d'actualité, et elle sera complétée par un intermède artistique, grâce au concours de Mlle Vellini, de l'Odéon, dont on appréciera le beau talent.

Cartes d'invitation au secrétariat de la Chambre de Commerce, à la Bourse, et à la Société de Géographie, rue Noailles, 5.

Instruction physique

Un stage de quatre jours réservé aux membres d'enseignement public (secondaire et primaire) et professeurs d'Education Physique des lycées de garçons et filles, collèges et écoles normales, aura lieu au Centre Régional d'Antibes du mercredi 3, au samedi 6 avril courant inclus.

Les stagiaires auront droit à l'allocation de 50 francs pour les quatre jours consécutifs de présence à Antibes. Ce stage est exclusivement réservé aux membres de l'enseignement en fonctions et ayant satisfait aux obligations militaires.

Les demandes, adressées par la voie de l'inspection académique au général commandant la 15e région, direction régionale de l'Instruction Physique, seront reçues jusqu'au 27 mars, dernier délai.

Une convocation personnelle officielle sera aussitôt adressée à chaque stagiaire.

Comité de secours aux dockers mobilisés

Le Comité communique :

Nous portons à la connaissance des familles des dockers mobilisés ou réformés, ayant un enfant au moins ou de vieux parents à leur charge, que l'on tient à leur disposition des cartes donnant droit aux achats de légumes secs, au siège, boulevard Maritime, 4, bar Montblanc. Prière de se faire inscrire porteur de la carte de sucre.

Les distributions ont lieu rue Albrand, 66, de 8 heures à midi. Nous donnerons chaque semaine, 5 kilos de pommes de terre par famille et 1 kilo par enfant ou parent à charge, à 0 fr. 35 le kilo, et 2 kilos de riz, plus un demi-kilo par enfant, à 1 fr. 70.

Désireux d'ouvrir de nouveaux magasins, pour éviter de trop grands déplacements, nous avons demandé à M. le maire et à M. Dubois, s'ils pourraient nous en faciliter l'installation. L'un et l'autre nous ont promis leur bienveillant concours et mis déjà à notre disposition, les haricots qui nous manquaient. A partir de jeudi, nous en commencerons les distributions comme celles du riz, à 1 fr. 70 le kilo.

Nos remerciements pour les familles de mobilisés à tous ceux qui collaborent à notre nouvelle organisation. — Le trésorier : *Manot.*

Notules Marseillaises

Contre la Vie chère

Nous avons reçu une très intéressante lettre que nous a adressée M. Marius Blanc, président de la Coopérative P.-L.-M. M. Blanc nous fait connaître que l'assemblée générale de la Fédération régionale des coopératives qui s'est tenue à Marseille, le 17 février, avait envisagé la création d'un magasin de gros, destiné à ravitailler les coopératives, en même temps que l'ouverture de magasins populaires de vente au détail dans les grands centres.

Seule la question financière arrête la mise en œuvre de cette décision. Et M. Blanc ajoute : « Si, comme vous le suggérez, l'Etat, les départements et les communes voulaient bien nous aider, je suis persuadé que l'organisation pourrait être rapidement mise sur pied ».

Pour l'Etat, c'est chose faite, puisqu'il nous semble bien que les coopératives peuvent se faire consentir des avances par l'Etat, avances proportionnées à leur capital. Pour le département et pour les communes, peut-être suffirait-il de les solliciter. Le Conseil général s'est déjà montré trop soucieux des intérêts des consommateurs pour ne pas étudier avec attention une suggestion comme celle-là, susceptible d'agir efficacement dans la lutte contre la vie chère. Car, au fond, il faut bien reconnaître que le moyen le plus efficace pour combattre le mercantilisme et la spéculation c'est encore la création de magasins régulateurs des prix.

Les boucheries départementales ont montré l'intérêt de cette mesure. On ne se refusera pas à permettre aux coopératives de jouer un rôle semblable pour les autres denrées alimentaires.

Chronique Locale

La Température

Ciel nuageux, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait, à 7 heures du matin 10°8, à 1 heure de l'après-midi 16°5 et à 7 heures du soir 11°8. Minimum 9°; maximum 17°9. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 766 m/m 2, 767 m/m 6 et 769 m/m. Un vent faible d'Est, d'Ouest-Sud-Ouest puis de Sud-Ouest a régné toute la journée.

Par arrêté ministériel en date du 8 mars, M. Alezais, professeur d'anatomie à l'Ecole de Médecine, est nommé directeur de la dite Ecole pour une période de trois ans. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Pour la défense républicaine. — Le Comité de la Ligue des Droits de l'Homme, du Citoyen et des Nations, se propose de grouper dimanche 24 mars, dans une salle de la brasserie du Chapitre, les organisations républicaines de Marseille et du département. Dans ce but, elle invite toutes ces organisations à désigner trois délégués de chaque groupement républicain pour constituer sans retard un Comité départemental de défense républicaine. Le nom des délégués et les adhésions des groupes devront être envoyés au siège provisoire de la Ligue des Droits de l'Homme, 80, cours Lieutaud, à Marseille.

Nous apprenons avec plaisir que notre concitoyen M. Francis Maurel, chirurgien-dentiste aux armées, vient de recevoir la croix de la Miséricorde serbe pour services exceptionnels rendus au cours de la campagne de Serbie. Toutes nos félicitations.

Collision de véhicules boulevard National. — Hier matin, vers 9 heures, boulevard National, près du tunnel, une collision se produisait entre un tramway Saint-Barthélemy-Vieux-Port et le camion à trois chevaux, conduit par le charretier Rusinoni Joseph. Le choc fut si violent qu'un cheval fut tué sur le coup, et que, sur le tramway, plusieurs personnes furent blessées : Bernard Joseph, 74 ans, habitant boulevard Nicolas, 23 ; Gastinel Louise, boulevard Allemand, 64; Turcat Louis, 16 ans, rue Saint-Augustin, 27; Capus, boulevard Pardigon, 36, et Cautin Emile, hospitalisé à Saint-Jean-de-Dieu. Le docteur Gillet a donné des soins aux blessés qui, tous, ont pu regagner leur domicile.

L'inscription pour la session de 1918 des concours des Bourses d'enseignement primaire supérieur aura lieu à l'Inspection académique jusqu'au 31 mars, dernier délai.

Une mort suspecte à la Madrague-de-Montredon. — Dans la soirée de samedi, le docteur David était appelé à constater le décès du nommé Antomarchi François-Louis, 38 ans, demeurant traverse de l'Eglise, à la Madrague-de-Montredon. Le praticien fit des réserves et réclama une autopsie. Le lendemain, M. Mucat, commissaire de police, ouvrait une enquête et faisait transporter le cadavre au dépositoire de Saint-Pierre. Le défunt était déserteur du 38e colonial.

Le Kinola remplace le vin (dans Phies, Drog. Epic.)

La bagarre de Menpenti. — Le cambriolage dont a été victime M. Bruzzo, épicier, rue Sainte-Cécile, fut le point de départ, avons-nous dit, de cette sanglante bagarre.

Les agents de la brigade Morucci, en recherchant les auteurs du vol, se trouvèrent aux prises avec eux, rue Julia, et ne réussirent à arrêter que celui qu'ils avaient blessé. Leurs recherches se sont poursuivies hier et ils espèrent arriver à capturer toute la bande, avant peu.

De son côté, M. Busnel, commissaire de police du XVe arrondissement, saisi de la plainte en vol par M. Bruzzo, continue son enquête.

L'état des deux agents blessés et soignés chez eux s'est quelque peu amélioré.

Taisez-vous !... — Ils étaient trois à table, dans un restaurant, et, dans leur langue — ils étaient Grecs — ils multipliaient les réflexions désobligeantes et les insultes à l'égard de la France, des Français et des Alliés. Survint un officier de l'armée hellénique que ces propos scandalisèrent, et qui, à bon droit indigné, fit de justes remontrances aux trois dîneurs. Mais ces derniers le traitèrent de vendu, d'espion français, etc. Résultat, la police dut intervenir et les Grecs si bavards, Manalessos Emmanuel, 41 ans, second capitaine marin, habitant rue Beauvau, 3 ; Psitzos Andréas, 31 ans, chef mécanicien, rue Chevalier-Roze, 10, et Fengos Joannès, 36 ans, prémier mécanicien, rue Thubaneau, furent arrêtés et écroués sous l'inculpation de propos séditieux, insultes au pays et outrages envers l'armée.

Ecole de Médecine et de Pharmacie de Marseille (Les convocations aux examens).— Les examens des sessions de mars-avril 1918 auront lieu à l'Ecole de Marseille aux nouvelles dates ci-après :

Médecine : Mercredi 20 mars, à 8 heures 30, 2e doctorat (ancien régime) ; à 10 heures, 1re partie du 3e (ancien régime) ; à 14 heures 30, 2e partie du 3e (ancien régime). Jeudi 21 mars, à 8 heures, épreuves pratiques d'anatomie du 1er examen (A. R.), et des premiers de fin d'année (N. R.).

Mystérieux blessé. — Un fait inexplicable et encore inexpliqué s'est produit, hier soir, à 3 heures, rue de la République, non loin de la place Sadi-Carnot. Un passant se trouvait soudain en présence d'un homme grièvement blessé qu'il conduisait à la pharmacie Fosse où les premiers soins lui étaient donnés pendant qu'on prévenait le commissaire de police du Ier arrondissement. Ce magistrat s'y rendait et interrogeait le blessé qui déclarait se nommer Joseph Massoni, 44 ans, conseiller d'arrondissement du canton de Piana (Corse), de passage à Marseille et se rendant à Haïti. M. Massoni portait une grave blessure provoquée par une balle de revolver de petit calibre, qui avait pénétré par le côté droit et n'était pas ressortie. Le blessé souffrait beaucoup. Le projectile avait traversé un portefeuille bourré de papiers divers. Interrogé sur la provenance de cette blessure, M. Massoni déclara qu'elle était le résultat d'un accident et se refusa à donner toute autre explication. Il est soigné à l'Hôtel-Dieu et l'enquête se poursuit.

Chemins de fer P.-L.-M. — Expéditions de 300 kil. — Numéros des expéditions à recevoir les 19 et 20 mars 1918 :

Marseille-Arenc : de 1.601 à 2.100.
Marseille-Prado : de 9.276 à 9.576.

Les méfaits du revolver. — Vers 9 heures 30, avant-hier soir, rue Saint-Laurent, le permissionnaire Lévi Isaac, 20 ans, du 4e zouaves, était blessé par un inconnu d'un coup de revolver à la jambe gauche. Il a été admis à l'hôpital militaire.

Obsèques civiles. — Les FF∴ MM∴ de l'O∴ de Marseille sont priés d'assister aux obsèques civiles de leur regretté F∴ Roubaud, qui auront lieu aujourd'hui à 2 heures, rue Jaubert, 23.

Les militaires candidats aux examens des grandes écoles de l'Etat peuvent obtenir l'autorisation de se présenter à ces examens en en adressant la demande à leurs chefs de corps.

Tombé dans la cage de l'escalier. — Alors qu'il rentrait chez lui, avant-hier soir, vers 11 h. 30, le chauffeur Magre Vincent, 45 ans, habitant rue Mazenod, 45, fit un faux mouvement et tomba à la renverse dans la cage de l'escalier. Très grièvement blessé à la tête, l'infortuné a été transporté d'urgence à la Conception.

Au théâtre du Gymnase. — C'est ce soir qu'a lieu la seule et unique représentation de grand gala, avec *L'Elévation*, la belle pièce de M. H. Bernstein, qui triompha à la Comédie-Française, et qui est jouée par les trois illustres artistes, sociétaires de la Comédie-Française, MM. Maurice de Féraudy et Georges Grand et Mlle Marcelle Géniat.

Les vols. — Avant-hier soir, vers 6 heures, en rentrant chez elle, rue Clotilde, 10, Mme la comtesse Rivière de la Souchère, trouvait son appartement cambriolé. Plusieurs bijoux, évalués à 3.000 francs, avaient disparu.

Petite chronique. — Les officiers en congé de convalescence à Marseille et dans la banlieue sont invités à se présenter à l'hôpital militaire, rue de Lodi, à Marseille, le 22 mars, à 8 heures du matin, pour y être examinés par M. le directeur du service de Santé de la 15e région, conformément aux instructions ministérielles.

Les membres de la Chambre syndicale des minotiers et fabricants de semoules se réuniront en assemblée générale, rue de la République, 2, demain à 3 heures.

Les vieillards infirmes et incurables assistés en vertu de la loi du 14 juillet 1905, sont informés que les paiements auront lieu aujourd'hui de 9 heures à 4 heures sans interruption, pour les assités des 4e et 5e cantons et demain pour ceux des 6e et 7e cantons.

L'assemblée générale du Grand Conseil de la Mutualité aura lieu dimanche 24 mars, à 9 h. 30 du matin, Maison de la Mutualité.

M. le docteur Paul Brun, chargé de cours à l'Ecole de médecine, fera jeudi matin, à 10 heures 30, au Lycée de jeunes filles (entrée rue Armény) une conférence sur « Le péril tuberculeux ».

A la Fédération des syndicats commerciaux, industriels et agricoles, 50, rue des Dominicaines, jeudi, à 4 h. 30, conférence par M. Coulanges, sur les nouveaux impôts.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *La carte individuelle d'alimentation.* — La déclaration préparatoire à l'établissement de la carte individuelle d'alimentation que doivent faire les chefs de famille ou de ménage te consistant en l'énumération de chacun de ses membres avec âges, sexe et profession de chacun de ses membres seront reçues à la Mairie, salle du premier étage, de 8 heures à 11 heures 30 du matin et de 2 heures à 5 heures 30 du soir, dans l'ordre suivant : (sauf pour la journée du 23, où à cause de la foire elles ne le seront que lematin) le jeudi 21 du courant, pour les personnes dont les noms commencent par les lettres A, B ; le vendredi 22, pour les lettres C, E ; le samedi 23, les lettres F, J ; le lundi 25, les lettres K, O ; le mardi 26, P, R, et le mercredi 27, de S à Z. Les déclarants auxquels est recommandée la plus grande diligence et la plus grande exactitude dans l'accomplissement de cette formalité urgente, devront être munis de leur livret de famille.

Union des blessés de la grande guerre « Les Mutilés ». — Jeudi soir, à 7 heures, réunion de la Commission. Présence obligatoire.

Appâts empoisonnés. — Des appâts empoisonnés pour la destruction des animaux nuisibles seront placés sur le territoire de la commune de Gémenos du 25 mars au 15 avril 1918.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA DE MARSEILLE. — Ce soir, à 8 h. 15, *Thaïs*, avec Mlle Suzanne Sabran, de l'Opéra-Comique, et M. Roselli; Mlles Michaël et B. Boyer. Grand ballet oriental.

THEATRE DU GYMNASE. — Ce soir, à 8 h. 30, une seule représentation de l'*Elévation*, de M. H. Bernstein, qui obtint un grand succès à la Comédie-Française, interprétée par Maurice de Féraudy, Georges Grand, et Marcelle Géniat, de la Comédie-Française. A partir de demain soir, avec Betty Daussmond, *Le Paradis*, vaudeville en 3 actes.

VARIETES-CASINO. — En soirée, à 8 h. 30, l'immense succès, *La Demoiselle du Printemps*, avec ses créateurs à Paris. Très prochainement la troupe du Concert Mayol dans *C'est Fantastique !* avec tous les créateurs, les décors et les costumes.

CHATELET-THEATRE. — Immense succès de la revue *Vite et Tout... en chantant*, avec Esther Lekain, Harry Mass, Bret Poupette. Les danseuses Nausicaa, Vallas, etc., etc.

PALAIS-DE-CRISTAL. — A 8 h. 30, De Rocroy, Lou et Tony, Théo Carlys, Miss Regina, Leonce, Charles Bank, Edwart's, etc. etc.

ALCAZAR LEON-DOUX. — Trois derniers jours, en matinées et soirées du grand film *Ame du Bronze*. Nouveau programme avec le *Héros de Betty; Charlot à la campagne, Les trois Cousines* et un programme des plus inédits.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 19 Mars

— 60 —

Diane-la-Pâle

DEUXIEME PARTIE

La joie d'aimer

— Et ce qui vous rend heureux, père ? fit-il, tout meurtri par cette joie, entre son affection filiale et sa jalousie.

— C'est qu'elle ne m'a pas repoussé !... Elle m'a demandé quelques jours pour s'habituer à cette idée, et ensuite elle me répondra... Mais, vois-tu, ce qui me comble de joie, c'est que je l'ai suppliée de me dire franchement, si son cœur est libre... et si elle est aimée...

— Qu'a-t-elle répondu ?

— Elle n'aime personne... et personne ne l'aime.

— Ah ! elle n'aime personne, elle vous l'a dit ? murmura Philippe d'une voix altérée.

— Comprends-tu mon bonheur, maintenant ?

— Oui, oui, certes, je le comprends, père ! Et il était près de se trouver faible.

Ce dont Bartoli ne s'apercevait pas non plus, c'est que Claire était de plus en plus triste et que, bien souvent, lorsqu'il arrivait auprès d'elle inopinément, elle avait les yeux rouges.

L'attitude de Philippe, ses efforts constants pour l'éviter, la désespéraient.

Enfin, un soir, Bartoli, retenu au puits de l'Aiguillette, avait fait dire à Castelbouc qu'il ne rentrerait pas pour dîner et qu'on n'eût point à l'attendre.

Philippe et Claire restèrent seuls.

Ils furent silencieux tout le temps du dîner.

Ils ne mangeaient ni l'un ni l'autre ; ils avaient le cœur trop gros ; des larmes étaient tout près de leurs paupières, et ils s'efforçaient de ne point relever les yeux, car si leurs regards s'étaient rencontrés, ils n'eussent point retenu ces larmes.

Lorsqu'ils se levèrent de table, Philippe voulut sortir, mais un mot de Claire le retint.

— Philippe !

Il se retourna.

Elle vint à lui.

— Vous me fuyez depuis quelques jours...

— Pouvez-vous le penser, Claire ?

— Vous me fuyez, oh ! je le vois bien, allez ! Vous ne m'adressez même plus la parole... Que vous ai-je fait ? J'ai beau chercher... m'interroger... essayer de deviner en quoi et comment je vous aurais causé du chagrin, je ne trouve pas, non, je ne trouve pas... Philippe, dites-moi ce que vous avez contre moi...

— Rien, je vous assure...

— Vous me mentez.

— Claire, de grâce !

— Oui, reprit-elle avec douleur, vous me mentez, je le sens, je le vois... Ecoutez... si, malgré moi, je suis pour vous, — oh ! sans le savoir, — la cause de quelque chagrin, je vous en demande pardon... Me pardonnez-vous ?

Et elle tendait la main.

— Je vous jure que je n'ai rien à vous reprocher, par conséquent rien à vous pardonner...

— Vous me le diriez, n'est-ce pas ?

— Certes.

— Vous m'avez habituée à vous considérer comme un frère... Vous m'avez témoigné, dès le premier jour, une si grande confiance ! Voilà pourquoi je tenais à provoquer entre nous cette explication... N'avez vous rien à me dire, Philippe ?

Ce qu'il avait à lui dire ! Le jeune homme eut un sourire navré à cette question. Son cœur débordait de tendresse ! Sa douleur et sa jalousie aussi étaient près de s'exaler ! Ah ! comme il aurait voulu s'épancher librement devant elle, laisser crier tout son être en révolte... lui avouer toutes les espérances qu'il avait caressées... les beaux rêves d'avenir formés depuis longtemps, depuis qu'il aimait, c'est-à-dire depuis la première fois qu'il l'avait vue !... Ce qu'il avait à lui dire ! il aurait voulu se jeter à ses pieds, lui prendre les mains et les couvrir de baisers et les mouiller de ses larmes en lui répétant cent fois :

— Mais je t'aime ! je t'aime ! tu ne le vois donc pas ? Je souffre une torture sans nom !... Et tu l'augmentes par la douceur de ta voix, par ton inquiétude, par la crainte de m'avoir déplu ! Non, non, je n'ai rien à te reprocher ! Est-ce ta faute si l'on t'aime ? Et qu'as-tu fait pour provoquer cet amour ? Et comment refuserais-tu l'offre de mon père... l'offre de cette existence calme, heureuse entre toutes, infiniment respectée ?... Non, non, tu restes malgré tout pour moi ce que tu étais auparavant, mais mon amour, déjà si grand s'augmente encore des regrets de te perdre !

Elle redisait, pour la seconde fois :

— Je ne me suis pas trompée, j'en suis certaine et il s'est passé en vous quelque chose que je ne puis comprendre... Pourquoi ne point me traiter en amie, en sœur, ainsi que vous avez toujours fait ? Si vous avez un secret sur le cœur, pourquoi ne m'en point faire la confidence ?... En le gardant pour vous seul, vous augmentez votre chagrin... et qui sait ? votre silence, sans que vous vous en doutiez, peut être la cause de... graves événements... peut amener, en votre vie, comme dans la mienne, des chagrins tels qu'il ne serait plus possible ensuite de revenir sur le passé...

— Claire !...

— Tandis qu'un peu de franchise, un moment d'abandon... éviterait les événements dont je parle...

Il dit, et sa voix était profondément altérée :

— Je ne vous comprends pas très bien, Claire.

Elle soupira. Elle se tut. Elle semblait se demander, si, elle irait plus loin dans ses questions, livrant ainsi presque sans voiles le mystère de sa douce âme.

Etait-il vrai qu'il ne comprenait pas ?

Elle doutait.

Enfin, elle s'enhardit. Elle ne voulait pas, dans sa droiture si grande, qu'il y eût de malentendu entre le jeune homme et elle ; elle ne voulait pas encourir l'ombre même d'un reproche ; elle était trop loyale pour ne pas aller droit au but, quelque pénible que fût le trajet.

— Philippe, puisque vous ne savez rien, puisque l'on ne vous a rien dit encore, moi j'estime qu'il est de mon devoir de vous prévenir... Votre père m'aime... Il m'a avoué son amour... Il a le plus ardent désir que je devienne sa femme...

Il se contenta de baisser la tête.

Son cœur était serré, il étouffait.

— Ainsi, Philippe, votre père vous le laissait ignorer ?

— Oui.

Il fallait mentir.

— C'est étrange, lui qui vous adore !... N'est-ce pas vous, son ami et son fils, qui auriez dû recevoir sa première confidence ?... J'ai peine à croire que quelque allusion, quelque demi-aveu, ne vous ait pas fait prévoir...

— Mon père n'avait pas à me demander conseil, Claire, il n'avait pas à s'occuper surtout de mon opinion... Il sait que sa volonté ne peut rencontrer d'adversaire ...La sienne est la mienne. Je n'ai jamais pensé et agi autrement qu'il n'agit et ne pense... J'ajoute qu'il ne pouvait faire un choix meilleur ni rencontrer, nulle part, une jeune fille qui méritât mieux sa confiance...

Il s'efforçait de reparaître calme et de s'exprimer froidement.

Mais ce calme trompeur, cette froideur apparente, tout les démentait, ses yeux dont le regard semblait éperdu et fuyait obstinément les yeux de Claire, ses mains qui tremblaient, sa parole même, entrecoupée et comme brisée, et surtout cet air de fatigue douloureuse et désespérée épandu sur sa figure, jadis si loyale et si franche.

Claire le considérait avec une attention inquiète.

Voyait-elle qu'il mentait ? qu'il désirait lui en imposer à elle, comme il essayait sans doute de s'en imposer à lui-même ?

Elle reprit :

JULES MARY.

(La suite à demain.)

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Communiqué français

Paris, 18 Mars.

Communiqué de l'armée d'Orient, 17 mars :

Des coups de main ont été exécutés avec succès dans la région de Sérès et à l'ouest du lac de Presba, où un détachement français a surpris une reconnaissance ennemie et fait des prisonniers.

Grande activité des aviations alliées, qui ont lancé plus de mille neuf cents kilos d'explosifs sur les établissements ennemis dans les vallées de la Strouma et du Vardar et vers Resna. D'importants résultats ont été constatés.

Les Raids aériens et les Catastrophes de Guerre

Un service d'assurances des sinistrés par l'Etat

Paris, 18 Mars.

M. Deguise déposera demain, sur le bureau de la Chambre, une proposition de résolution dont il demandera la discussion immédiate. L'exposé des motifs de cette proposition est conçu en ces termes :

Les conséquences des bombardements aériens ou des catastrophes dues directement ou indirectement à la guerre, amènent nos concitoyens à chercher, en s'assurant, à sauvegarder une partie de leurs intérêts matériels. L'insignifiance des secours accordés, l'obligation de tendre la main, fût-ce à l'Etat, l'échéance lointaine d'un remboursement des « dommages de guerre », les y incitent, sans compter la publicité à grands fracas des Sociétés d'assurances.

A tous les titres, l'Etat est intéressé à prendre en charge ces besoins nouveaux. Il peut, par une prime modeste et par une organisation très simple, couvrir les risques, donner à tous la plus sûre garantie et réaliser des bénéfices dont l'emploi de solidarité serait tout indiqué en faveur de ceux qui ne peuvent s'assurer au taux élevé des Compagnies financières variant entre trois et dix francs du mille.

La proposition de résolution suivante s'inspire donc de sentiments qui, nous en sommes sûrs, répondent à l'opinion du Parlement et du pays.

La proposition de résolution s'exprime ainsi :

La Chambre invite le gouvernement à organiser lui-même, ou à déléguer aux communes, le droit d'organiser un service d'assurances entre les sinistrés de guerre, moyennant une prime de 0 fr. 50 par mille, avec taux progressif. Le bénéfice serait appliqué à une caisse de compensation au profit des allocataires, militaires ou réfugiés, assurés d'office et gratuitement.

Nous pouvons ajouter qu'avant même d'avoir été avisé du dépôt de cette proposition, le gouvernement s'est préoccupé des conditions dans lesquelles s'effectuent les opérations des Compagnies d'assurances et des garanties qu'elles offrent au public. Une enquête officieuse est actuellement en cours. Elle porte notamment sur la teneur des contrats que les Compagnies font souscrire aux assurés, tant en ce qui concerne les dommages matériels, que les risques corporels résultant des bombardements aériens.

L'Action aérienne des Alliés

Les exploits de l'aviation britannique

Londres, 18 Mars.

La presse britannique constate que, suivant les communications de sir Douglas Haig, du 9 au 16 mars, 80 appareils ennemis ont été abattus au front et 45 ont été forcés de descendre désemparés, tandis que les britanniques n'ont perdu que 23 avions cette semaine. D'autre part, les aviateurs britanniques ont exécuté six bombardements de villes allemandes en neuf jours, savoir : Mayence, le 9 mars ; Stuttgart, le 10 ; Coblentz, le 12 ; Fribourg, le 13 ; deux ponts : Zweibrucken le 16, et Kaiserslautern le 17.

Londres, 18 Mars *(officiel)*.

L'Amirauté communique qu'au cours des patrouilles offensives exécutées par nos aviateurs navals de Dunkerque, du 14 au 17 mars, cinq avions ennemis ont été détruits et cinq autres forcés d'atterrir désemparés. En outre, nous savons constaté, au cours d'un engagement, que deux observateurs ennemis ont été tués. Tous nos avions sont revenus indemnes.

Un biplan allemand descendu sur le front belge

Front belge, 18 Mars.

D'un témoin oculaire :

Dimanche, à 11 h. du matin, cinq avions belges qui patrouillaient à 3.500 mètres de hauteur entre Dixmude et la forêt d'Houthulst, aperçurent, à 1.500 mètres environ, un biplan allemand dans la direction de Dixmude. Tous les cinq piquèrent vers l'adversaire. L'adjudant Demeulemeester arrivé le premier à une dizaine de mètres derrière l'avion ennemi, l'attaqua aussitôt. Aux premières balles, le pilote atteint tomba sur ses commandes, tandis que l'appareil piquait du nez, laissant échapper une traînée de flammes et de fumée. On vit alors le biplan se redresser automatiquement, mais ce mouvement brusque lui brisa les ailes. L'observateur allemand sauta dans le vide et alla se fracasser sur le sol derrière Dixmude, en même temps que l'appareil ennemi s'écrasait dans une chute vertigineuse.

Les Colis aux Prisonniers de Guerre

Les gares expéditrices ne peuvent donner de récépissés

Paris, 18 Mars.

M. Abrami, sous-secrtaire d'Etat à la Guerre, a adressé à M. Raoul Péret, président de la Commission du Budget, la lettre suivante :

Monsieur le Président,

Par lettre en date du 26 février 1918, vous avez bien voulu appeler mon attention sur ce fait que les familles, qui envoient des colis à nos prisonniers de guerre en Allemagne, ne recevraient pas toujours un récépissé de la gare expéditrice. J'ai l'honneur de vous faire connaître que les dispositions actuelles concernant l'expédition des colis postaux destinés aux prisonniers de guerre, sont identiques à celles en vigueur pour l'expédition, aux militaires sur le front, des colis déposés au bureau central des colis postaux militaires, où chaque envoi donne lieu à l'établissement d'une simple fiche, sans qu'il soit remis de récépissé à l'expéditeur.

Ces dispositions ont été adoptées dans un but de simplification, pour hâter le départ des colis postaux expédiés aux prisonniers de guerre. La délivrance de récépissés, en ralentissant les opérations des bureaux de dépôt, et en obligeant les expéditeurs à un stationnement prolongé au guichet, était, en effet, une cause importante de retards dans l'acheminement des colis. D'ailleurs, le personnel des gares étant actuellement des plus réduits, il ne paraît pas possible, en raison du nombre considérable des expéditions, de prévoir pour ces colis les mêmes formalités que pour les envois effectués aux conditions des tarifs commerciaux.

En outre, en acceptant le transport gratuit des colis des prisonniers de guerre, les grands réseaux se sont imposés une très lourde charge. C'est ainsi que le nombre des colis postaux adressés aux prisonniers de guerre en Allemagne, depuis le début des hostilités, dépasse actuellement 45 millions. Il n'est pas inutile d'ajouter que l'administration des postes ne délivre aucun récépissé pour les envois expédiés gratuitement par son intermédiaire aux prisonniers de guerre.

Pour tous ces motifs, les grands réseaux consultés, je ne vois pas la possibilité d'opérer d'une autre manière, mais lorsqu'une maison ou société ayant à produire une justification pour ces colis postaux adressés à des prisonniers de guerre, demande un reçu, la gare où les colis sont déposés, constate la remise des colis au moyen de l'apposition du timbre à date de la gare ou bureau de départ, sur un bordereau des colis expédiés présenté par cette maison ou société.

Communiqué officiel

Paris, 18 Mars.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Deux coups de main ennemis, lancés l'un au sud de Juvincourt, l'autre au sud-est de Corbény, ont été repoussés après un vif combat, qui a coûté des pertes sensibles aux Allemands. Nous avons fait des prisonniers.

L'activité des deux artilleries s'est maintenue assez vive, notamment dans les régions de Samogneux et de Bezonvaux, ainsi qu'en Lorraine, entre Bures et Badonviller.

AVIATION. — Dans la journée du 17 mars, trois avions allemands ont été détruits et six autres gravement endommagés par nos pilotes. En outre, un ballon captif allemand a été incendié par un de nos aviateurs. Il se confirme que deux autres appareils allemands ont été abattus les 15 et 16 mars.

Nos bombardiers ont lancé six mille kilos d'explosifs dans la journée et dans la nuit du 16 mars, et cinq mille kilos le 17, sur les établissements et gares de la zone ennemie.

Communiqué anglais

18 mars, 21 heures 25.

Au cours de coups de mains exécutés ce matin sur deux de nos postes, au nord-est de Poelcapelle, quatre de nos hommes ont disparu. Des rencontres de patrouilles, signalées au communiqué de ce matin, nous ont permis de ramener un certain nombre de prisonniers.

Activité de l'artillerie allemande ce matin vers la route de Bapaume à Cambrai, et recrudescence d'activité dans la journée contre les zones avant et arrière des secteurs d'Armentières et d'Ypres.

AVIATION. — La visibilité qui a été bonne hier, a permis à l'aviation de montrer encore plus d'activité que ces derniers jours. Nos pilotes ont poursuivi leurs opérations de réglage, de photographies et de reconnaissances. Ils ont fortement bombardé les voies de garage de Somain, trois champs d'aviation et des cantonnements de repos sur toute l'étendue du front. Dix tonnes et demie de projectiles ont été jetées sur ces divers objectifs.

Au cours d'un violent combat au-dessus d'un de ces aérodromes, nous avons détruit trois appareils ennemis sans subir aucune perte. Dix-huit aéroplanes ont été abattus dans la journée et huit autres contraints d'atterrir désemparés. Un ballon ennemi a été en outre détruit. Quatre de nos appareils ne sont pas rentrés.

Pendant la première partie de la nuit, nos escadrilles ont pu, avant d'être arrêtées par le brouillard, jeter cinq tonnes d'explosifs sur deux aérodromes, dont un sert aux grand aéroplanes de bombardement, sur un important dépôt de munitions, au nord-est de Saint-Quentin et sur des cantonnements dans la région de Douai et de Ménin. Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

Communiqué belge

Le Havre, 18 Mars.

L'activité qui s'est manifestée depuis quelque temps sur le front belge a été marquée ce matin, à l'aube, par diverses attaques avec des moyens puissants, et conduites par des stosstruppen, dans les régions de Nieuport, de Dixmude et de Merckem. Vers Nieuport, le Allemands ont pris pied dans quelques éléments avancés d'où ils ont été partiellement refoulés. Vers Dixmude, ils ont, à la faveur d'un violent bombardement, pénétré dans nos postes avancés établis à l'est du Reigersvliet et à Oud-Stuyvekenskerke, ainsi que, grâce à la mise en œuvre de flammenwerfer, dans une partie de la tranchée bordant la rive ouest de l'Yser. Des contre-attaques déclanchées en plein jour, nous ont remis en possession de tous ces postes et éléments de tranchées momentanément perdus. Plusieurs prisonniers et mitrailleurses sont restés entre nos mains.

Indépendamment de ces actions d'infanterie, de nombreux tirs d'artillerie ont été dirigés sur nos communications. La lutte d'artillerie a été très vive sur tout le front. De nombreux tirs à obus toxiques ont été exécutés.

La Protestation des Alliés contre la Paix russe

DÉCLARATION DE L'ENTENTE

Paris, 18 Mars.

A l'issue des conférences qui viennent d'avoir lieu à Londres les représentants des gouvernements de l'Entente se sont mis d'accord pour la publication de la déclaration suivante :

Les gouvernements de l'Entente, réunis à Londres, en Conférence, après s'être mis pleinement d'accord sur les problèmes militaires du jour, ont le devoir impérieux de prendre acte des attentats sans précédent exercés, sous la dénomination d'une paix allemande, sur les peuples de la Russie, dont les armées ont spontanément renoncé à la défense du pays.

Dans un mouvement d'aberration, le plus étrange de l'histoire, la résistance militaire de notre alliée d'Orient s'est trouvée tout-à-coup abolie. Une inconcevable simplicité portait l'esprit russe à attendre de l'Allemagne, pour la Russie désarmée, une paix démocratique sans annexions, ni violences.

Par la volonté de cette même Allemagne qui, depuis quatre ans, combat contre l'indépendance des nations, contre tous les droits de l'humanité, l'effet fut prompt à se manifester. L'échéance des préliminaires n'était pas expirée que l'état-major allemand, qui s'était engagé à ne pas déplacer ses formations militaires, les dirigeait en masse sur le front d'Occident, au mépris de la foi jurée.

Déjà les choses en étaient à ce point que les délégués de Pétrograde n'osaient même pas protester. Ainsi l'annonce d'une paix octroyée par les armées allemandes se traduisit aussitôt par l'envahissement du territoire russe, par l'occupation militaire des villes et des campagnes, la capture ou la destruction de tous les moyens de défense, l'installation générale d'une autorité allemande, décrétant et organisant le démembrement du sol russe au profit de l'Allemagne, qui annexait d'immenses provinces à l'empire, sous des rubriques d'hypocrisie d'où le titre seul d'annexion se trouvait banni.

Cependant les défenseurs du territoire, dispersés, après avoir détruit de leurs mains toutes les ressources de la défense militaire, voyaient leurs négociateurs réduits à proclamer leur obligation de signer le prétendu traité de paix sans le lire, et, par conséquent, sans rechercher s'il était susceptible de produire un état véritable de paix ou de guerre, ni à quels simulacres de vie soi-disant nationale, le peuple russe pouvait ainsi être conduit.

Pour les gouvernements de l'Entente, jamais le jugement des peuples libres ne s'imposa si clairement.

A quoi bon s'arrêter aux paroles allemandes quand, en aucun moment de l'histoire, l'action conquérante de l'Allemagne, pas même aux temps de l'envahissement de la Silésie ou des partages de la Pologne, ne fut si ouvertement destructrice de toute indépendance, si implacablement ennemie de tous les droits, qui font la dignité de l'homme et des nations civilisées.

La Pologne, qui a su magnifiquement maintenir sa vie nationale à travers les plus tragiques catastrophes de l'Europe, se trouve, sous la menace d'un quatrième démembrement, par l'habituelle procédure de fourberie, qui ferait sortir de la libération promise un nouvel écrasement de ses derniers vestiges d'indépendance.

Un renouveau de ces torrents de domination sans merci, dont les ravages ont fait tant de désastres parmi les peuples de l'Orient, emporte à son tour la Roumanie.

Toutes ces choses s'accomplissent sous l'étiquette d'une paix de mensonges qui, dans des cadres de verbalisme pacifique, installe les réalités de la guerre, sous la suprématie d'une force brutale sans frein.

Ces sortes de paix, nous ne les connaissons pas. Nous ne pouvons pas les connaître, puisque nous nous proposons, à force d'héroïsme et d'endurance, d'en finir avec une politique de spoliation pour faire place à un régime de paix durable par le droit organisé.

A mesure, en effet, que les événements de cette longue guerre se déroulent, il apparaît de plus en plus que toutes les libérations s'enchaînent et que, sans tenter des énumérations d'affranchissements à venir, il suffit d'invoquer les réparations générales de justice qui se résument dans ce seul mot : le droit.

Quant à savoir si le droit peut l'emporter sur l'oppression des peuples, nos hommes du front et de l'arrière, sans préparations suffisantes, se sont montrés assez grands pour que les nations, dont le sort va se jouer sur les derniers champs de bataille, s'en remettent à eux d'achever le triomphe de la civilisation.

Paris, 18 Mars.

M. Clemenceau s'est rendu ce matin à l'Elysée pour mettre le président de la République au courant des questions qu'il a traitées à Londres. Le président du Conseil a ensuite reçu au ministère de la Guerre plusieurs de ses collègues du ministère.

La discussion au Reichstag

Discours du Chancelier de l'Empire

Bâle, 18 Mars.

Le Reichstag a commencé aujourd'hui la discussion, en première lecture, du traité de paix avec la Russie. Au cours de la séance, le comte Hertling a prononcé le discours suivant :

Le 29 novembre 1917, je pouvais dire au Reichstag que le gouvernement russe avait adressé à tous les belligérants une proposition tendant à entrer en négociations en vue d'un armistice et de la paix générale. Nous et nos alliés avons accepté ces propositions et envoyé des délégués à Brest-Litovsk. Les puissances alliées de la Russie restèrent à l'écart.

Le cours des négociations vous est connu. Le 9 mars, la paix fut conclue à Brest-Litovsk et le 16 mars elle fut ratifiée par l'assemblée qualifiée.

Ce n'est pas mon intention de m'arrêter au jugement que les puissances ennemies porteront sur la paix avec la Russie. Il faut renoncer à trouver chez eux, pour qui l'hypocrisie est devenue une seconde nature, qui poussent le mensonge jusqu'à la brutalité, qui osent parler de politique absolument désintéressée, au moment où ils s'apprêtent à mettre la main sur un pays neutre, une discussion calme et des appréciations objectives.

Si la dépêche de Washington a cru devoir exprimer la sympathie des Etats-Unis au Congrès réuni à Moscou, au moment où la puissance allemande, comme dit le télégramme, s'emploie à faire échouer le combat pour la liberté, je ne m'arrêterai pas davantage.

Nous ne pensâmes pas un instant, et nous ne pensons pas à faire opposition aux désirs légitimes et aux aspirations de la Russie délivrée du tsarisme. Comme je le dis déjà le 29 novembre, nous souhaitons à ce pays, lourdement éprouvé, un retour rapide à une situation calme et réglée. Nous déplorons amèrement que ce retour semble encore lointain, et que d'effroyables événements se soient produits entre temps en de nombreux endroits.

J'en viens maintenant au traité lui-même. Comme vous le remarquerez immédiatement, le traité ne contient aucune condition déshonorante pour la Russie, aucune demande écrasante d'indemnité de guerre, aucune annexion violente de territoires russes. Si un certain nombre de territoires limitrophes se séparent de l'Etat russe, cela correspond au désir propre reconnu par la Russie à ces pays. A leur égard, nous adoptons le même point de vue que j'exprimais déjà précédemment, à savoir que, sous la puissante protection de l'empire allemand, ils peuvent se donner une forme constitutionnelle qui réponde à leur situation, à leurs tendances, à leur civilisation, les intérêts allemands étant naturellement sauvegardés.

C'est en Courlande que l'évolution est la plus avancée. Comme on le sait, une députation envoyée par le Conseil national de Courlande, en sa qualité de corps constitué reconnu comme qualifié, arriva il y a quelques jours. Elle déclara que le pays rompait ses attaches constitutionnelles antérieures et exprima le désir d'une union économique, militaire et politique étroite avec l'Allemagne.

Dans la réponse que l'empereur me chargea de donner, je reconnus l'indépendance de la Courlande. Je pris connaissance avec joie, et avec des remerciements du rapprochement désiré avec l'empire allemand, rapprochement répondant aux anciennes relation intellectuelles datant de plusieurs siècles, mais je réservai notre décision définitive sur son organisation politique, jusqu'à ce que la situation s'y soit consolidée, et que des organismes constitutionnels qualifiés aient pris position.

En ce qui concerne la Lithuanie, une résolution prévoyant une union intime avec l'empire allemand aux points de vue économiques et militaires fut déjà prise l'année dernière. J'attends très prochainement une députation du Conseil national de Lithuanie, qui doit de nouveau communiquer cette décision. La reconnaissance de la Lithuanie comme Etat constitutionnel indépendant s'ensuivrait également. Nous attendons tranquillement le développement ultérieur de cette évolution politique.

La situation est autre en Livonie et en Esthonie. Ces deux pays se trouvent à l'est de la frontière convenue dans le traité de paix, mais ils seront, comme il est stipulé à l'article 6 du traité, occupés par une force de police allemande jusqu'à ce que la sécurité y soit garantie par leurs propres organisations nationales et l'ordre constitutionnel rétabli. Le moment viendra ensuite pour ces pays de décider de leur nouvelle orientation politique. Nous espérons et nous souhaitons, là aussi, que des relations amicales s'établiront avec l'empire allemand, mais de telle façon que cela n'exclut pas les relations pacifiques et amicales avec la Russie.

Encore quelques mots sur la Pologne qui, à la vérité, n'est pas expressément nommée dans le traité de paix. Comme on le sait, ce fut la proclamation des deux empereurs, du 5 novembre 1916, qui annonça à tout le monde l'indépendance de ce pays. Il s'ensuit que le nouvel Etat ne peut être organisé d'une façon plus approfondie que sur les bases des négociations communes entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, d'une part, et la Pologne d'autre part.

Si, comme j'en suis sûr, vous approuvez les traités qu'on vous soumet, et si la paix avec la Roumanie arrive aussi à une conclusion, alors ce que je pouvais vous annoncer le 24 février comme imminent, le rétablissement de la paix sur tout notre front oriental, sera devenu une réalité.

Mais ne nous faisons pas d'illusions sur la paix mondiale. Elle n'est pas encore là. Les Etats de l'Entente ne se montrent pas le moins du monde disposés à terminer l'effroyable guerre. Toujours ils semblent avoir pour but de combattre jusqu'à notre destruction. Nous ne perdrons pas courage. (vifs aplaudissements.)

Nous sommes préparés à tout, prêts à faire de nouveaux et lourds sacrifices. Dieu qui fut avec nous, continuera à nous aider. Nous avons confiance dans la justice de notre cause, dans notre incomparable armée, dans les héroïques chefs de nos troupes. Nous avons confiance dans le peuple inébranlable, mais la responsabilité pour le sang qui coule retombera sur la tête de ceux qui veulent que le sang continue à couler. (Vifs applaudissements sour tous les bancs, sauf à l'Etrême-Gauche.

Le secrétaire d'Etat von dem Busche fait à son tour des déclartionsa.

Le Conseil de l'empire allemand approuve le traité

Une paix sans annexions ni contributions !

Bâle, 18 Mars.

On mande de Berlin :

Le Conseil fédéral de l'Empire a approuvé hier le traité de paix entre la Quadruplice et la Russie, le traité additionnel germano-russe et le traité de paix entre l'Allemagne et la Finlande. Un mémoire du gouvernement, écrit comme introduction des traités de paix entre l'Allemagne, la Russie et la Finlande, dit notamment, au sujet de la paix de Brest-Litovsk :

« La paix de Brest-Litovsk n'est pas une paix de violence que le vainqueur impose exclusivement dans un intérêt au vaincu. Elle doit bien plutôt constituer une base de collaboration amicale et pacifique des deux peuples.

« C'est une paix sans annexions. Les territoires que la Russie laisse ne sont pas soumis à l'autorité de l'ancien adversaire, mais une décision sur leur forme constitutionnelle dans l'avenir doit être prise d'accord avec leurs peuples.

« C'est une paix sans contributions. Mêmes les nouveaux et lourds sacrifices que l'inutile résistance des dirigeants russes a imposé à l'Allemagne et à ses alliés n'ont pas eu pour résultat qu'on impose au peuple russe une indemnité de guerre ».

La Situation en Russie

Les combats en Sibérie 150 Japonais assassinés

Tokio, 18 Mars.

Le journal *Hochishinbun* dit que les maximalistes ont attaqué pour la troisième fois Blagoveschtensk, le 12 mars. Les anti-maximalistes résistèrent, mais furent défaits.

La plupart des cent-cinquante Japonais qui ne purent s'enfuir, furent assassinés.

La Croix-Rouge américaine

M. Poincaré remercie le directeur général

Paris, 18 Mars.

M. Poincaré a reçu aujourd'hui M. Davison, directeur général de la Croix Rouge américaine accompagné du major Perkins, secrétaire général, qui lui ont été présentés par M. Sharp. Le président a exprimé a M. Devison ses vifs remerciements et ses chaleureuses félicitations pour l'œuvre que la Croix-Rouge américaine apporte aux armées alliées et en particulier à la France. Et il a dit qu'il venait encore d'être témoin, à la Courneuve, des grands services rendus par ses adhérents.

La Crise espagnole

L'OUVERTURE DES CORTES LE MESSAGE DE LA COURONNE

Madrid, 18 Mars.

L'ouverture des Cortès a eu lieu aujourd'hui.

Le message de la Couronne déclare tout d'abord que les relations de l'Espagne avec tous les peuples du monde, neutres et belligérants, sont des plus cordiales. Il affirme la continuation de la politique de neutralité et il insiste sur la nécessité des réformes pour fortifier l'armée et la marine, pour porter au plus haut degré l'effort militaire du pays.

Le message manifeste ensuite le désir de voir la paix dont jouit l'Espagne à l'extérieur completée par la paix à l'intérieur. Pour réaliser les aspirations de l'opinion publique, on proposera une ample amnistie pour les délits politiques et sociaux ; l'emploi de la fortune publique à l'amélioration des classes les plus malheureuses ; l'amélioration des institutions d'instruction ; la remise en état du réseau des chemins de fer, l'augmentation de la production et l'appropriation des ports pour la renaissance vigoureuse du trafic maritime.

Le rapport des lois tributaires s'acheminera vers l'impôt global sur le revenu, ainsi que sur le capital improductif, en libérant de toute charge les aliments indispensables à l'existence. La politique fiscale et économique, s'inspirant de la défense des intérêts du pays, travaillera à nationaliser certains facteurs de la richesse publique, à faciliter les exportations, à rendre facile le crédit agricole, à exploiter les terrains incultes et à prévoir une classification foncière qui puisse, à chaque instant, protéger la production espagnole.

Après avoir déclaré que la situation des fonctionnaires doit être l'objet d'une amélioration légitime, le message termine en invitant les députés et les sénateurs à préparer l'Espagne pour la lutte non moins intense que le monde engagera au moment de la paix, pour assurer une civilisation meilleure.

LA GREVE DES P. T. T.

Bilbao, 18 Mars.

M. Garcio Prieto annonce que la distribution de la correspondance sera assurée aux militaires. M. La Cervia a formé un Comité exécutif composé des chefs militaires et des directeurs des Postes, chargés de la réorganisation des P. T. T.

Sur un ordre militaire, un directeur de journaux, membre socialiste du Parlement, a été arrêté et emprisonné.

Un Hommage à l'Industrie française

Paris, 18 Mars.

Le Congrès du génie civil a tenu aujourd'hui sa séance d'inauguration dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. M. Poincaré, président de la République, entouré de M. Millerand, ancien ministre de la Guerre ; Loucheur, ministre de l'Armement ; du général Duparge, secrétaire général de la présidence, des représentants du gouvernement militaire de Paris et de M. Lépine, ancien préfet de police assistaient à la cérémonie que présidait M. Clémentel, ministre du Commerce et de l'Industrie.

En ouvrant la séance, M. Millerand, président du Congrès du génie civil, a éloquemment retracé les efforts faits par l'industrie française pendant la guerre et a engagé celle-ci à continuer la lutte pour la victoire économique d'après guerre.

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 18 Mars.

La lutte d'artillerie a été plus vive dans le val Lagarina, dans la région de Montello et au sud de Zenson.

Au nord de Nervosa, sur les bords de la Piave, des groupes ennemis ont été dispersés par nos feux de mitrailleuses. Nos patrouilles ont détruit des ouvrages ennemis dans le val Giudicario et mis en alarme l'adversaire auquel elles ont enlevé du matériel dans la zone du littoral.

Le 17, un de nos aviateurs a abattu un avion ennemi sur la droite de la Piave. Hier, quatre autres appareils abattus par nos aviateurs sont tombés respectivement à l'est du mont Grappa, dans le val Seren, au sud du col d'Asiago et à l'est de Conco.

La nuit dernière, un dirigeable de la marine royale a bombardé un champ d'aviation ennemi sur la Livenza.

Les responsabilités dans les raids aériens ennemis

Rome, 18 Mars.

M. Chiesa, commissaire général de l'Aéronautique, a annoncé que tous ceux qui pourront être tenus pour responsables, au cours de l'enquête qui se poursuit au sujet des raids ennemis sur Naples, Bari, etc., seront traduits devant le Tribunal militaire. Déjà le colonel Mazzucca, commandant la défense aérienne de Naples, un lieutenant et un téléphoniste ont été renvoyés devant le Tribunal militaire.

Les Bruits de Paix séparée de l'Italie avec l'Autriche démentis

Rome, 18 Mars.

Des bruits ont couru récemment de vagues conversations et suggestions au sujet d'une paix séparée entre l'Autriche et l'Italie. On est même allé jusqu'à donner des précisions sur l'importance des concessions que l'empire austro-hongrois serait disposé à faire à l'Italie. Ces bruits tendancieux, qui n'ont évidemment d'autre but que d'alimenter la défiance entre les Alliés, appartiennent à l'œuvre habituelle de propagande ennemie, rendue plus intense par l'imminence d'offensives militaires.

L'Italie est plus que jamais étroitement unie à ses Alliés, dont elle partage risques et souffrances avec une endurance et un esprit de fraternité que les récents accords et les communes décisions n'ont fait qu'augmenter et rendre plus inébranlables.

LES INSTRUCTIONS EN COURS

Paris, 18 Mars.

On a aperçu, cet après-midi, M. Caillaux, dans la galerie marchande, suivi discrètement par deux inspecteurs de la Sûreté. Le député de Mamers n'allait pas, cette fois, au cabinet du capitaine Bouchardon, mais était appelé comme témoin chez le lieutenant Alert, chargé de l'instruction d'une pseudo-affaire d'espionnage.

M. Charles Roux, secrétaire de l'ambassade de France à Rome, a déposé devant le capitaine Bouchardon, de 3 à 5 heures du soir.

Dans l'affaire Suzy-Depsy et le banquier Tremblez, les inculpés Jay et Guillier ont été longuement interrogés.

COMMUNICATIONS

Parti socialiste S. F. I. O. (1re section). — Ce soir, à 6 h. 30, assemblée générale ; Carte 1918 ; examen de l'ordre du jour du Conseil fédéral; nomination du délégué.

Parti socialiste S. F. I. O. (5e section). — La 5e section informe ses adhérents de la perte qu'elle vient d'éprouver en la personne de son secrétaire général, le citoyen Charles Peyre. Elle invite tous les militants de la Fédération des Bouches-du-Rhône à assister aux obsèques civiles qui auront lieu aujourd'hui, à 2 heures, à l'Asile Saint-Pierre, extrémité boulevard Baille.

Parti socialiste S. F. I. O. (2e section). — Assemblée générale extraordinaire, demain soir, à 7 heures, Bar Michaz, place Notre-Dame-du-Mont, 26. Congrès départemental du 24 mars; ligne de défense républicaine; 47e anniversaire de la Commune. Prière à tous les membres d'être présents. Carte exigée.

Parti socialiste (11e section). — Demain, à 6 h. 30 du soir, au Bar Jeannot, boulevard de la Corderie, 105, assemblée générale. Rapport du bureau fédéral; cartes 1918; adhésions; divers.

Avenir du Prolétariat. — Les sociétaires pensionnés du 2e trimestre 1917, sont priés de se présenter au siège, 8, rue Colbert, du 20 au 30 mars, de 3 heures à 7 heures du soir.

Bulletin Financier

Paris, 18 mars. — La tendance demeure encore sensiblement la même. Il n'y a pas beaucoup d'affaires, mais la bonne tenue prédomine sur la plupart des groupes. On traite très favorablement nos rentes et la situation des actions de nos chemins de fer et de nos grandes Sociétés de crédit reste des meilleures malgré quelques achats. Les valeurs de navigation maintiennent leurs bonnes dispositions et les variations de cours sont négligeables. On recherche les valeurs de métallurgie dites de guerre par suite du manque de transactions. Le groupe russe ne varie pas. Les fonds répètent leurs cours de samedi dernier ou à peu près et les valeurs industrielles et pétrolifères sont extrêmement calmes.

IMPOTS NOUVEAUX. — Tout contribuable embarrassé pour ses déclarations de revenus, impôts cédulaires, de guerre, dégrèvements, réponses à faire au fisc, réclamations peut s'adresser à M. J.-A. Coulanges, expert-comptable spécialiste, 37, rue Paradis.

Inouï et Merveilleux

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESSUS SUR MESURE AVEC ESSAYAGE ET DEVANTS INCASSABLES 82 fr.

A l'Inouï Tailleur MARSEILLE — Rue Colbert, 16 — Rue St-Ferréol, 60 — Bd de la Madeleine, 37

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

SOCIÉTÉ D'

Abattoirs & d'Entreprises frigorifiques

SOUSCRIPTION D'ACTIONS NOUVELLES de Fr. 250, émises au pair.

Délai de Souscription : du 15 au 31 Mars 1918.

La Société procède à l'Émission au pair de 36,000 actions nouvelles de Fr. 250, portant jouissance du 1er Janvier 1918, libérées du quart, soit Fr. 62.50 à la souscription, le solde du capital devant être versé sur appel du Conseil d'administration.

18.000 de ces actions sont réservées par préférence aux actionnaires actuels, au prorata des titres possédés par eux. Toutes mesures utiles ont été prises pour sauvegarder les droits des actionnaires mobilisés, prisonniers ou résidant en pays envahi, qui ne pourraient, de ce fait, exercer actuellement leur droit.

Les souscriptions de personnes autres que les actionnaires sont admises et seront servies dans l'ordre de leur réception et dans la limite des titres disponibles après exercice du droit des actionnaires.

On souscrit sans frais : à la BANQUE DE L'UNION PARISIENNE, 7, Rue Chauchat, et 14, Rue Le Peletier.

Les Souscripteurs devront verser Fr. 62,50 par action souscrite.

Les formalités prescrites pour les émissions de valeurs mobilières ont été observées. — Notice publiée au *Bulletin des Annonces Legales Obligatoires* du 11 Mars 1918.

OCCASION UNIQUE CONTRE LA VIE CHÈRE

Pèlerines avec capuchon usagées tissus kaki doublées CAOUTCHOUC

extra, longues, amples, pr hommes et femmes, *ayant coûté 120 fr.* aux armées anglaises,

SOLDEES 1er Choix 25 fr 2e Choix 20 fr

Envoi franco contre mandat poste, billets de banque ou remboursement adressés à M. VALENTIN, 47, boulevard Magenta, Paris (Xe)

PAPIER WLINSI

Remède souverain pour la Guérison des *Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Rhumatismes, Douleurs, etc. — Exiger le nom WLINSI.*

P. L. DIGONNET & Cie Importateurs 25, Rue Curiol, MARSEILLE

La Neurasthénie, *l'anémie, toutes les dépressions physiques et morales résultant de l'appauvrissement du sang, sont*

Vaincues par LA FERROCARNINE Phosphatée du Dr VILLARD

Dépôt : Pharmacie Brachat, Bel, successeur, 7, rue Poids-de-la-Farine.

EN VENTE dans toutes les Pharmacies

LAIT CONCENTRÉ NESTLÉ SUCRÉ et SANS SUCRE LA MARQUE PRÉFÉRÉE

NAOLISEZ VOS CUIVRES

ILS BRILLERONT VITE ET SANS EFFORT

Le Régime des Restrictions et des Substitutions

La guerre, qui nous a valu le régime des restrictions, nous a fait aussi connaître celui des substitutions.

Est-il, en effet, une seule famille en France où l'on ne se soit résigné à voir paraître aux repas des plats qu'on aurait trouvés, en temps normal, indignes de sa table ?

Les estomacs délicats ont été les premiers touchés par ces changements forcés de nourriture.

Les estomacs robustes se délabrent également à la longue et sont, eux aussi, victimes de la guerre.

Fort heureusement, en face de tous ces maux se dresse, vengeresse et réparatrice, la Science Médicale, et la célèbre formule du professeur Bourget, de Lausanne, trouve ici son application intégrale.

Présentée sous forme de comprimés portant le nom de **Neutrol,** parce qu'elle **neutralise** les acidités, la fameuse préparation du maître spécialiste des maladies d'estomac est d'une efficacité absolue dans tous les cas d'aigreurs, brûlures, crampes, pesanteurs, vertiges, etc.

En employant le **Neutrol,** en le faisant connaître, en en envoyant à vos poilus, vous ménagerez votre santé et celle des vôtres, et garderez à la France des enfants gaillards et bien portants, car on peut dire, en modifiant l'adage connu, que **lorsque l'estomac va, tout va.**

Le **Neutrol** est en vente dans toutes les pharmacies au prix de 3 francs la boîte de 40 comprimés, ou envoyé franco contre mandat-poste de 3 fr. 30, adressé à M. L. Amici, pharmacien, villa Marthe-Renée, Saint-Sylvestre, Nice.

Les Fausses Nouvelles de la Grande Guerre

Voilà un livre qui comptera incontestablement parmi les plus caractéristiques, les plus remarquables, qu'inspira le conflit européen.

Son titre dit son intention, une intention originale et neuve : Recueillir au cours de ces périodes profondément troublées, où le destin des nations et des peuples fut en jeu, tout ce qui se disait, se murmurait, dans tous les milieux, dans les ministères, au Parlement, au Sénat, dans les salles de rédaction, dans la rue, partout enfin où le nouvelliste inventif, alarmiste, pessimiste, optimiste ou installé, faisait son métier de semeur de potins. Les rumeurs, les potins, tout ce qui inquiète un jour et est oublié le lendemain, tout ce qui forme et déforme l'opinion, crée l'angoisse ou la confiance en dehors des sources d'information officielle, voilà ce que le docteur Lucien-Graux a eu la patience, l'ingéniosité et la très heureuse inspiration de recueillir jour par jour, heure par heure, pour la plus grande joie des historiens de l'avenir et celle de nos contemporains.

Etonnant bouquet d'anecdotes, amusant comme un roman, et pourtant fidèle à la vérité comme un miroir, ce livre : *Les Fausses Nouvelles de la Grande Guerre*, est une trouvaille d'écrivain; il ne connaît pas de précédent. C'est à coup sûr la plus séduisante chronique qui aura été brodée — et de main de maître — sur le canevas du Drame gigantesque.

Un volume grand in-16; prix 6 fr. net chez tous les libraires et à l'*Edition Française Illustrée*, 30, rue de Provence, Paris.

REMERCIEMENTS

Mme veuve Payan et ses enfants remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion du décès de **M. Marius PAYAN,** leur époux et père regretté.

AVIS DE DECES (Avignon-Salon)

M. H. Abit, inspecteur d'Académie de Vaucluse, et Mme Abit, née Boy ; M. Edmond Abit ; M. Théophile Boy ; M. et Mme Fays-Abit (de Troyes) ; Mme veuve Auguste Abit et son fils Lucien ; Mlle Lucie Abit ; M. et Mme Paul de Sablet d'Estières, née Boy ; M. Maximin Boy ; les familles E. Boy, A. Amoubric et Ant. Teissier ont la douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. André ABIT

premier canonnier au 83e régiment d'artillerie, décédé à l'âge de 20 ans au service de la France, leur fils, frère, petit-fils et neveu bien-aimé. Les obsèques auront lieu à Salon mercredi matin, sauf imprévu.

AVIS DE DECES

Mme veuve Mogy ; M. Charles Mogy et Mme Mogy ; Mlle Adeline Mogy ; Mme Noguier, née Mogy, et la famille Lanthaume, ont la douleur de faire part du décès de **M. Eugène MOGY,** soldat au 30e d'infanterie, mort en captivité à Mabeuge, à l'âge de 29 ans.

Mme Louis Roubaud et son fils ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Louis ROUBAUD

chef de poste des Contributions indirectes, décédé le 18 mars, à l'âge de 49 ans. Les obsèques auront lieu le 19 mars, à 2 heures, rue Jaubert, 23.

Mme veuve Bazerque, ses filles et toute la famille font part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de **M. Jean BAZERQUE,** instituteur. Les obsèques auront lieu aujourd'hui mardi 19 mars, à 4 heures, rue Malaval, 32.

Les FF.·. MM.·. de la R.·. L.·. **Les Amis Choisis,** de l'O.·. de Marseille, font part à leurs amis et connaissances du décès de leur regretté **F.·. ROUBAUD,** et les prient d'assister à ses obsèques purement civiles qui auront lieu aujourd'hui, à 2 heures, rue Jaubert, 23.

La Pitié Suprême prie ses adhérents (hommes ou dames) et toutes personnes qui pourraient se joindre à elle d'assister aux obsèques du soldat **RAVO ABRA,** Sénégalais, 1er tirailleurs malgaches, mort pour la Patrie, qui auront lieu aujourd'hui mardi 19 du courant, à 8 heures 15, à l'hôpital de la Rose (Malpassé).

MAUX

D'ESTOMAC

Digestions difficiles, crampes, tiraillements, aigreurs, etc., tous ces malaises provenant d'un mauvais fonctionnement de l'estomac, disparaissent rapidement grâce au régime du

PHOSCAO

LE PLUS PARFAIT RÉGULATEUR DES FONCTIONS DIGESTIVES

Le Phoscao régénère le sang, donne des muscles et fortifie les nerfs

En vente dans toutes les pharmacies

Administration : 9, rue Frédéric-Bastiat, Paris

ANTISEPTIQUES

LES

PASTILLES VALDA

possèdent une INCOMPARABLE EFFICACITÉ pour ÉVITER FACILEMENT SOIGNER ÉNERGIQUEMENT

Rhumes, Rhumes de Cerveau, Maux de Gorge, Laryngites récentes ou invétérées, Bronchites aiguës ou chroniques, Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, etc.

RECOMMANDATION IMPORTANTE

EXIGEZ BIEN

Dans toutes les Pharmacies

Au prix de 1.75 LA BOITE

DE VÉRITABLES

PASTILLES VALDA

Portant le NOM

VALDA

La TEINTURE IDÉALE

permet aux MENAGERES

de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc.

VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal

LE PETIT PROVENÇAL

aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte.** Cette publication **devra être renouvelée** du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

1er AVIS Le salon de coiffure de M. Tibb Martin, rue de la Pyramide, 6, est vendu à personne désignée dans l'acte. Opposit. Bureau Paritaire des coiffeurs, 8, rue du Chapitre.

2e AVIS M. Pellegrini a vendu son bar, rue des Chapeliers, à personne désignée dans acte. Faire opp. au dit fonds.

2e AVIS La crémerie de Mme Mansard, rue Clotilde, 55, est vendue à pers. désignée dans l'acte. Oppos. au dit fonds.

LINOLEUM bon poseur est demandé, Chabert, 30, rue de Rome.

Régénérateur des Bronches du Dr Auber

guérit sûrement et rapidement **Phtisie, Tuberculose, Bronchites, Coqueluche, Rhume, Asthme, Grippe, Influenza.**

Prix : 6 francs le demi-litre, impôt compris

(Franco par 6 flacons)

Pharmacie CODOL, 83, rue de la République, Marseille

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUGUET. En vente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, pl. Meilhan. Se méfier des imitations.

CHEVAUX

MAISON J. BERRUYER

MM. Vve J. BERRUYER et M. E. HERAND, 36, avenue du Prado, à MARSEILLE, préviennent leur clientèle et MM. les propriétaires, qu'ils seront à la FOIRE DE BRIGNOLES (dite des Rameaux), après-demain jeudi 21 mars et à la FOIRE D'AUBAGNE, samedi 23 mars, avec un convoi de chevaux bretons et percherons.

ON DEMANDE jeune homme 15 à 16 ans, présenté par ses parents, pour les courses. S'adresser 56, cours Pierre-Puget, au 1er.

ON DEMANDE un jeune homme pour faire les courses, maison A. Reison, 78, rue Paradis.

ON DEMANDE équipe charbonniers. S'adresser 54, rue Longue-des-Capucins.

MAUX de dents, carie, névralgie, gencives molles, rougeur des yeux, paupières et larmoiement arrêtés par les produits de M. Léon, chimiste à Saint-Barthélemy, à Marseille. Le flacon 1 fr., par la poste 1 f. 25. Détail rue Saint-Savournin, 29.

L'ARGUS DE LA PRESSE

37, rue Bergère, Paris

PERDU petite clé coffre-fort, place Sadi-Carnot. Rap. contre récomp., 41, rue République, magasin.

PERDU samedi clé dite « à pompe » avec anneau, des allées de Meilhan au boulevard Dugommier. Rapporter contre récompense, M. Pontier, *Petit Provençal.*

PERDU lundi midi 15, tram. extrém. boul. Baille, un porte-cartes contenant une certaine somme et papiers. Garder argent et renvoyer papiers à Mlle Prémont, « Petit Provençal ».

Le gérant : VICTOR HEYRIES

Imp. Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75

GRANDE AGENCE Méditerranéenne, 35, rue de l'Arbre

2e AVIS La crémerie de M. Mattei, 59, rue Thomas, est vendue à pers. dés. dans l'acte. Opp. à l'Agence.

BAR bien situé, beau matériel, beau logement, petit loyer, à enlever à 2.500 fr., cause de maladie.

Epicerie sacrifiée à 800 fr., cause départ forcé.

DEMANDE de permutant, Soldat auxiliaire, mobilisé salarié à Saint-Fons, près Lyon, demande permutant. Ecrire Vernet, b. de la Madeleine, 87, Marseille.

MEUNIER est demandé, même mutilé, pour trituration, chez Seillé, Carcès (Var).

FONCT. non mobilisable, désire louer app. 5 p., gaz, élect., quart. Paradis, Rome, Castellane. Ecr. Sandoz, 276, rue Paradis.

ON DEMANDE 1° dessinateur très capable; 2° tourneurs, fraiseurs, outilleurs, très sérieuses références exigées. Ateliers D. V. S., 223, ch. de Montredon.

ON DEMANDE de bonnes demi-ouvrières culottières et des apprenties dégrossies, 80, rue du Musée, au 4e.

COMPTABLE expérimenté, très au courant travaux bureau, connaissant langues, demande emploi demi-journée. Exc. référenc., Fabre, 150, r. de Rome.

ON TIENDRAIT deux enfants dans famille sérieuse à la campagne. Ecrire 9, rue Protis, Marseille.

CAMIONNEUR LIVREUR, très bien payé est demandé usine Cotelle, St-Louis. Se présenter le matin avec références.

Demoiselle dem. place femme de chambre ou lingère dans hôtel ou dame de compagnie, voyagerait au besoin, abon. 272, Colbert.

La Société Etienne Guieu et Cie

39, boulevard de la Major

est seule successeur de la Société Vincent Guieu et ses fils, fournisseurs de navires, et a l'honneur d'informer ses clients et amis qu'elle n'a rien de commun avec toute autre société similaire en formation.

FIGUES Fraga, qualité extra garantie à 20 fr. la caisse de 10 kil. net, prix spéciaux pour quantité. O. Maggi, 41, boulevard Garibaldi, Marseille.

ÉCOULEMENTS CYSTITE

Traitement radical le plus économique par le Specifique Galopin

Un seul Flacon suffit pour Guérir

des écoulements même anciens qui demandaient des mois de traitement. C'est le remède des échauffements, de la cystite et de la goutte militaire. Le flacon de 60 capsules GALOPIN est expédié franco contre mandat de 3 fr. 60 adressé à GASTINEL, ph., 94, r. République Marseille.

Dépôt : Anastay, pharmacie Principale, 3, rue de l'Arbre.

60 Ans de SUCCÈS. LE MEILLEUR, LE PLUS AGREABLE PURGATIF

THÉ BLAIZE PERE

Dépuratif, laxatif par excellence. Efficace contre goutte, rhumatisme, maladies de la peau, affections nombreuses provenant des vices du sang; maladies de l'estomac et de la vessie. Tte ph.

4 a, rue Méolan. — MAISON CENTENAIRE. — Le SECOND magasin par la rue de Rome.

Manufacture d'Echelles en tous genres

Entreprise de Nettoyage

LA PHOCÉENNE

26-25. Rue de la Palud. 26-25

Annonces Economiques "Classées"

Les ANNONCES doivent nous parvenir :

Le Lundi soir avant 5 heures pour paraître le Mardi;
Le Jeudi soir avant 5 heures pour paraître le Vendredi.
Elles sont reçues aux bureaux de l'AGENCE HAVAS, 31, rue Pavillon.

50 centimes la ligne. — Minimum : **2** lignes.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE homme, libéré oblig. milit., connais. parfait. l'allemand, dem. place Marseille ou environs com. interprète, caiss. ou compt. Excel. référ. Ecr. L. S., *Petit Provençal*, Toulon.

VEUVE de guerre jeune dem. emploi dans magasin. Ecr. rue des Joyeux, 10, plateau Bompard, chez Isnard.

JEUNE homme, comptable, dactylo, connais. anglais, espag., disp. quelq. heures par jour, accept. pet. compt., écritures, traduct. Ecrire F. Lebrun, 51, rue de Rome.

CAISSIÈRE ayant bon. écrit. demande empl. Ecr. Mme Royaire, poste rest. St-Ferréol.

COCHER 50 a., act. cap. cherch. empl. d. loc. littoral. Passet, 10, rue Roquebrune, Marseille.

DAME veuve, 40 ans, sachant t. faire, dem. place de bonne chez p. seule. Ecrire Mathieu, poste restante, Colbert.

DAME connaissant chaussures demande place. Charles, rue Mazenod, 44, 5e droite.

OFFRES D'EMPLOIS

ON DEMANDE ouvrières tricoteuses sur machine rectiligne, atelier ou domicile. S'ad. Etablissements Lambert, 98, rue Grignan, Marseille.

ON DEMANDE bon granger avec femme, p. travaux agricoles, logement et vin fournis. S'adr. M. Giraud Pierre, quartier des Salins, Saint-Tropez (Var).

ON DEMANDE à la coopérative « La Ménagère », Saint-Tropez, un comptoir et une caisse occasion. Faire offres au secrétaire général.

ON DEMANDE un jeune homme de 14 ans pour les courses, 50 fr. par mois, rue Grignan, 46, 1er étage.

ON DEMANDE une coursière et une commise ayant bonne écriture, teinturerie Vallier, 41, boulevard Vauban.

ON DEMANDE un jeune homme pour faire les courses, chapellerie Dandine, 10, rue République.

ON DEMANDE des piqueuses et des cloueurs pour chaussures militaires, chez Sasso, 7, rue des Treize-Escaliers.

ON DEMANDE des piqueuses et un monteur pour chaussures nationales, chez Deumié, 3, rue Fortia.

ON DEMANDE forgeron-carrossier, Guldener, 52, avenue du Prado.

ON DEMANDE une bonne ponceuse chez Mme Palermo, fabrique de chaussures, rue Louis-Astouin, 2, Marseille.

ON DEMANDE jeunes commises, 12, rue de Rome, entresol et jeune fille pour dessins de broderies, rue de Rome, 99, au 1er.

ON DEMANDE demi-ouvr. et apprenties p. confect., hom. et garç. de mag. conn. emball., 62, rue de la Joliette.

ON DEMANDE ouvrières et demi-ouvrières couturières, chez Monna Vincens, 43, rue Montgrand.

ON DEMANDE un jeune garçon pour faire les courses présenté par ses parents, rue Saint-Ferréol, 81, magasin chaussures.

ON DEMANDE chez M. Féraud, chaussures, 74, rue Longue-des-Capucins, de bonnes piqueuses pour le dehors.

BONNE de 17 à 18 ans est demandée chez M. Granoux, bar Paris-Milan, boulevard Extérieur, 22, présentée par ses parents, de suite.

ON DEMANDE une ouvrière ou demi-ouvrière repasseuse, rue Sainte, 32, au magasin.

ON DEMANDE une femme libre, habile au commerce de 25 à 40 ans pour voyager rue Saint-Savournin, 12.

ON DEMANDE livreur p. charreton, literie, 30, rue République.

ON DEMANDE des ouvrières tailleuses et des apprenties, 5, rue Martin, sonnez au timbre, chez Pelcayre.

ON DEMANDE apprentie dégrossie, demi-ouvrière et ouvrière repasseuses, rue des Petites-Maries, 3.

ON DEMANDE une ouvrière et une demi-ouvrière repasseuses, rue de l'Evêché, 106 (angle rue République).

ON DEMANDE de très bonnes ouvrières couturières, au Galeries Lafayette, rue Pavillon.

DEMIE-OUVRIERES tailleuses et apprentie dégrossie préentée par ses parents, rue de la République, 33, 4e étage, escalier droite (porte au fond).

ON DEMANDE demi-ouvrières tailleuses, rue Hoche, 64, 4e étage, Perrin.

ON DEMANDE bonne à tout faire, boulevard Maurin, 3 (Cabucelle).

COUPEUR de cuir au balancier est demandé chez M. Marty, 3, rue Colbert.

ON DEMANDE un bon demi-ouvrier électricien et un apprenti, rue de Lodi, 48.

ON DEMANDE jeune fille de 14 à 15 ans, aux Fantaisies Parisiennes, 16 *bis*, boulevard Dugommier. Se présenter après 11 heures.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières, demi-ouvrières et apprenties tailleuses, 10, rue de l'Académie, au 3e étage.

ON DEMANDE jupière, bonnes corsagières, manchières pour le flou, jeune fille pour les courses. Anaïs Thaon, rue Saint-Ferréol, n° 11, entrée rue Pavillon.

ON DEMANDE jeune fille pour aider entretien de ménage et livraisons. Bonjean, tailleur, 14, rue Noailles.

ON DEMANDE des demi-ouvrières tailleuses et une apprentie payée chez M. Girard, 5, rue Fontange, au 2e.

ON DEMANDE un jeune garçon de 13 ans présenté par ses parents, pour faire les courses et le nettoyage à la pharmacie, 32, rue Nationale.

ON DEMANDE une bonne commise, maison Maria, chaussures, 17, rue d'Aix.

ON DEMANDE une bonne demi-ouvrière repasseuse, teinturerie, boulev. Liberté, 2.

ON DEMANDE ouvrières, demi-ouvrières et apprenties tailleuses, 122, boulevard Jeanne-d'Arc, Mme Charra.

ON DEMANDE jeune homme 14 à 15 ans pour courses. Reynaud, tentes, quai Canal, 11.

ON DEMANDE un coupeur, un pompier, des giletières et des pantalonnières. Américan Tailor, 12, rue Paradis.

ON DEMANDE un petit garçon ou une petite fille pour faire les courses, chez Félix Pontié, 39, rue Dieudé.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières giletières, maison Pelen, 14, rue Saint-Bazile.

ON DEMANDE une ouvrière et demi-ouvrière repasseuses, rue des Bons-Enfants, 1, mag.

ON DEMANDE demi-ouvrières tailleuses chez Mme Roux, 30, rue du Baignoir.

ON DEMANDE un manutentionnaire et des apprêteuses, 21, rue Grignan.

ON DEMANDE demi-ouvrières, apprentie et apprentie dégrossie, 61, c. Lieutaud, 1er.

ON DEMANDE un ouvrier cordonnier bon pour la réparation, chez M. Delli-Paoli Gaétan, chemin du Rouet, 181.

ON DEMANDE bonnes mécaniciennes pour la culotte kaki, prix de l'Intendance, 46, rue Tapis-Vert, travail à emporter.

ON DEMANDE un bon ouvrier tailleur chez M. J. Alexandre, 111, ch. des Chartreux.

ON DEMANDE ouvrière et demi-ouvrière couturières très capables pour le flou, travail assuré toute l'année, 19, rue Sainte-Victoire, rez-de-chaussée.

ON DEMANDE une bonne ouvrière coiffeuse au fer Marcel chez Mme Rey, rue du Petit-Saint-Jean, 54.

ON DEMANDE ouvrière repasseuse et apprentie dégrossie, travail assuré, 12, rue Lemaître, rez-de-chaussée.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières pantalonnières, 3, rue Fortia.

ON DEMANDE cuisinière et f. de ch. p. pension famille dans le Var ; b. à t. faire non couchée, des cuisinières, des b. à tout faire et f. de ch., rue Sainte-Philomène, 105, à l'œuvre, références.

ON DEMANDE des apprenties pour confection militaire, chez Mme Sigorito, rue de la Loge, 12.

ON DEMANDE bonnes ouvrières capables pour chemises d'hommes, façon soignée, références exigées. S'adresser Ginesy, 41 rue Longue-des-Capucins.

ON DEMANDE une apprentie modiste présentée par ses parents, payée de suite, rue Moustier, 7, 2e étage.

ON DEMANDE des coupeurs et des piqueuses de bottines, 38, rue d'Italie.

ON DEMANDE brodeuses sur d. et soie, boulevard du Muy, 41, 3e, de 8 h. à midi.

OFFICE départemental de placement gratuit. — On demande pour Marseille : Des domestiques munies de bonnes références; une bonne première tailleuse, salaire 4 à 5 fr. par jour; des ouvrières brossières pour le chiendent; bonnes mécaniciennes pour le flou et la lingerie; deux pantalonnières et deux giletières pour la commande, aux pièces; une femme de chambre sachant bien coudre et broder; des ouvriers serruriers, charpentiers en fer, un demi-ouvrier tourneur; un outilleur; un chaudronnier-riveur; un mouleur; un noyauteur ; charpentier de marine; un chaufournier pour four à chaux, un mineur pour carrière; un jeune homme de 16 à 18 ans, pour travaux de campagne, logé, nourri; un apprenti peintre; des charrons; des ébénistes; des palefreniers et un équarrisseur.

On demande pour hors Marseille : Des ouvriers agriculteurs pour la grande culture; un chauffeur-jardinier; des manœuvres pour scierie, à Gémenos, salaire 7 fr. 50 par jour; des bûcherons et chauffeurs de locomobile pour Cuges; des ouvriers charpentiers, tourneurs, ajusteurs et des manœuvres pour La Ciotat; des charpentiers, menuisiers, maçons, cimentiers et des terrassiers pour la Nièvre; des manœuvres pour métallurgie à Saint-Chamond (Loire), salaire 7 fr. par jour, plus 1 fr. 50 pour indemnité de vie chère; des charpentiers, tubistes, mineurs, terrassiers et manœuvres pour Bellegarde (Ain); des électriciens, menuisiers, charpentiers, maçons, pour Jarrie (Isère); des manœuvres pour les Hautes-Alpes.

S'adresser à l'Office départemental, 84, allées de Meilhan, muni de pièces d'identité et certificats de travail.

BOURSE DU TRAVAIL (téléphone 9-29). — On demande : des mineurs et terrassiers dans les Basses-Alpes ; un teinturier-dégraisseur, à Carcassonne (Aude); des ouvriers charrons, un menuisier et un peintre en voitures, à Rabat (Maroc); des ouvriers agricoles, à Peipin (Basses-Alpes); un ouvrier carrier et un mineur-boiseur, à l'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse); deux ouvriers agricoles ou ménage, à La Cadière (Var); un ouvrier forgeron-charron, un ouvrier mouleur et un noyauteur; un demi-ouvrier coupeur en chaussures; un chaufournier connaissant la fabrication de chaux grasse; des ouvriers machinistes pour menuiserie; scieurs, toupilleurs et déganchisseurs; un ouvrier typographe; des ouvriers chapeliers pour dames; un demi-ouvrier et un apprenti tailleurs; un commis-épicier; un ouvrier cordonnier pour tout faire; des ouvriers mécaniciens-monteurs pour machines agricoles; des ouvriers cordonniers pour le cloué; un jardinier; un ouvrier joaillier; un jeune garçon de bar; un jeune garçon d'office (présenté par ses parents); des ouvriers électriciens; des ouvriers gazistes; des ouvriers menuisiers; un jeune garçon de comptoir; un ouvrier emballeur; un ouvrier plombier; un ouvrier ferblantier; un pompier-tailleur; des jeunes employés de bureau de 14 à 17 ans; un ouvrier et un demi-ouvrier peintre en bâtiment; des jeunes gens de 14 à 16 ans, pour magasin et courses; des apprentis : graveur sur métaux, typographe dégrossi, bijoutier, mécanicien dégrossi; ferblantier, mécanicien-dentiste, plombier dégrossi ou non, menuisier dégrossi ou non; une ouvrière, demi-ouvrière et apprentie tailleuses; une concierge pour maison bourgeoise; une ouvrière lingère à la journée; une demi-ouvrière et apprentie repasseuses; une ouvrière polisseuse; une demi-ouvrière et apprentie coiffeuses; une demi-ouvrière margeuse; une apprêteuse et apprentie modistes; des ouvrières giletières; des ouvrières pantalonnières; une jeune fille travail facile; une apprentie commise. — S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie. On est prié d'apporter livrets, certificats et pièces d'identité, de même que faire connaître le résultat du placement. Il n'est répondu qu'aux lettres avec timbre pour réponse.

LEÇONS

LES PERSONNES de la région du Midi trouveront aux Etablissements Jamet-Buffereau allées de Meilhan, 15, à Marseille, toutes facilités pour apprendre sur place en leçons particulières ou par correspondance la comptabilité et la sténo-dactylo. Programme gratuit. Diplômes. Facilités de paiement.

LEÇONS d'anglais et franç. par Dlle. Cours, 5 fr. par mois, 39, rue Paradis.

PROPRIETES

ON PRENDRAIT en location, avec faculté d'achat, grande propriété ayant prairie. Offrir à Martini, 35, ch. du Sablier, Bonneveine.

2.000 PROPRIETES, maisons rapport et commerces à vendre, répertoire gratuit. — Agence Jauffret, Nîmes.

LOCATIONS

DESIRE trouver appartement de 2 ou 3 pièces vides, payable une année avance, donne 20 fr. gratification. Ecrire 38, rue Fakque, Mme Romera.

CHAMBRE meublée, électricité, à louer, 1, r. Nationale, au 1er sur entresol.

FONDS DE COMMERCE

A REMETTRE messagerie de Cavaillon à Avignon. S'adr. à Jussian, messager, Cavaillon.

MEUBLE centre, très bonne clientèle, 350 fr. net par mois.

BEURRES et fromages, quartier Joliette, recette 250 fr. par jour. Facilités.

VINS et huiles, bon quartier, loyer 600 fr., recette 200 fr. par jour. Prix 3.500 fr. *Voir Tonnot, 31, rue Montgrand*

FONDS magasin chaussures à vendre. S'adresser, 8, rue Monteux.

A VENDRE placard, articles de ménage et papeterie près marché central, loyer 110 francs, bonne affaire à saisir. S'adresser kiosque journaux coin cours Lieutaud et Louis-Salvator.

JOLI commerce de lingerie à céder de suite, gros rapport, facilités, rien des agences. S'adr. 8, rue Terrusse, mag. de repassage.

RIEN des agences. A vendre, 3 épiceries. S'adresser de 2 à 3 heures, r. Farjon, 8, 1er..

POISSONNIERE à vendre, raison de santé, joli magasin, bien situé, appartements et cour, frais 1 fr. par jour. S'adresser chemin des Chartreux, 143.

BAR angle rues, bon quartier. Recette 60 fr. par jour. Frais 2 fr. 50, compris joli logement. Prix, 6.500 fr. On fait de grandes facilités pour le paiement. Voir : Agence du Commerce, 1, rue du Jeune-Anacharsis.

EPICERIE, au centre, loyer 500 fr., logement, 2 chambres. Recette : 150 fr. par jour. Prix : 1.800 fr. Voir Agence du Commerce, 1, rue du Jeune-Anacharsis.

CREMERIE bien située, loyer, 350 fr. Recette : 50 fr. Pr. : 2.000 fr. Voir Agence du Commerce, 1, rue du Jeune-Anacharsis.

A VENDRE, bar-restaurant, meublé. Affaire de tout repos, 47 a. existence, Bd des Dames, 84.

BAR-RESTAURANT, logement, cour, lavoir, quartier populeux, en face usine, à céder. Facilités. S'adr. Farges, 20, cours Julien, au 1er étage.

EPICERIE pl. centre, appart. 4 pièces, à céder, cause maladie. Recette, 100 fr. p. j. Beau matériel, peut doubler. Prix bloc : 800 francs. Sérieuse affaire à saisir. S'adresser propriétaire mag. de vins, rue d. Progrès, 39.

OCCASIONS

PIERRES à briquets extra, 5 m/m long., 13 fr. le cent fr. mt poste. Gouirand, 24, rue Trois-Rois, 24, Marseille.

VENDEZ TOUT vos vieux bijoux, brillants, vieux dentiers, je paie très cher. Voir 4, rue Rouvière, au magasin.

MACHINES à coudre « Singer » et « Jones » pour piqueuses de bottines et autres, grosses et petites, riches occasions. Achat de machines à coudre. On paie plus cher que partout ailleurs, 35, rue de Village, magasin.

ACHAT de livres en tous genres, anciens et modernes, lots de livres, fonds d'édition, bibliothèques Ecrire : Ganssen, 10, rue de l'Abbé-de-l'Epée, Marseille. Se rend dans la région.

A VENDRE belle chamb. acajou 3 portes et autres bel. sal. à manger 7 portes et autres, toilette L. XV, 4, rue Rouvière, 1er.

JOLIETTE-OCCASION rue de Forbin, 40, bois, briques, ferrailles, outils divers, paniers, caisses, formes, chaussures, livres, journaux amusants, vêtements, etc. On paie bien chiffons, vieux métaux, etc.

OCCASION. — A vendre plusieurs lits avec sommier, commode, toilette, table de nuit, 5, rue de l'Obélisque (magasin).

MACHINES à coudre à partir de 35 francs et autres pour confection, rue Vincent, 93, magasin.

AUTOMATIQUES à jetons à vendre, état neuf. Ecrire ou s'adresser Bar Mazet, près Bourse, Marseille.

MACHINES à coudre depuis 25 fr. et autres p. piqueuses de bottines, 43, Grand'Rue, 2e étage.

BICYCLETTE course à vendre. Roques, 69, rue Grignan, 1er étage.

ANIMAUX

CHEVAUX légers à vendre, bas prix. S'adr. Martini, 35, ch. du Sablier, à Bonneveine.

1.200 FR. DE RENTES avec 100 poules. Méthode sûre, doublant la ponte. Not. c. 1 timb. Ponderie Ovidor, Marseille.

MARIAGES

MARIAGES sérieux et honorables, sans agence par journal *Le Réveil*, 6 *bis*, rue du Sénéchal, à Toulouse. Discrétion assurée.

VEUF, 50 a., s. enf., ay. propriété de 7 hectares et mais. meublée, ép. veuve s. enf. ou Dlle de 35 à 45 a., ay. de 8.000 à 12.000 fr. Très sérieux. Ecr. Louis bureau *Petit Provençal*, Aix.

DAME, 46 ans, distinguée, situation commerciale, épouserait Monsieur bien commerçant, situation et âge en rapport. Ecr. écrivain public, place d'Aubagne, Lemoine.

AVIS DIVERS

CONSULTATIONS JURIDIQUES

POUR être fixé sur toutes affaires, tous procès, etc., voir Humbert, défenseur, rue Rouvière, 4. (Consultation, 3 francs).

AUTOMOBILES ET CYCLES

BICYCLETTES hommes et dames, neuves et d'occasion, ventes et achats, échanges, réparations, accessoires, gros et détail. Gabriel Jullien, 6, rue Lafon, Marseille.

COMBUSTIBLES

CHARBON de pierre, ovoïdes, anthracite, tarif municipal. Charbon de bois de pays en sacs de 25 kilos, livré de suite. Vincent, rue de la Comète, 5 et 7. Tél. 36-84.

CONCIERGERIES

MENAGE sans enfant demande conciergerie campagne ou ville, mari empl. d'administr. Référ. Ecr. poste restante Colbert, E. Courtin.

COUTURIERES

BRODEUSE-lingère irait en journée. Ecr. ou s'adr. Mlle Virette, rue Gauthier, 2, Saint-Mauront.

COSTUMES civils et militaires à façon et sur mesure. Travail soigné. Prix modérés. On demande ouvrières capables, 17, rue de la Loge, 3e étage.

GERANCES

ON DEMANDE place gérance meublée, ou place concierge. Ecrire Franchi, 9, rue des Prêcheurs.

DAME jeune désirerait gérance d'un meublé de préférence. S'adresser kiosque face Dégustation Parisienne, cours Belsunce.

MARRAINES

TROIS poilus belges Edmond Renard, Toussaint Léon et Henri Meys, brigadier, tous trois Z. 48, C. V. R., armée belge, demandent à correspondre avec aimable marraines.

JEUNE célibataire, seul, 25 ans, demande marraine jeune, gentille et sérieuse. Camille Jadot, Z. 138, 83e batterie, armée belge.

SOUS-OFFICIER d'artillerie belge, instruit, désire petite marraine gentille. Ecr. Dupont V., sous-officier, Z. 138, 85e batterie, armée belge.

JEUNE poilu belge privé de nouvelles des siens, désire marraine gentille. Ecr. A. Demeyère, Z. 261, 1re compagnie, armée belge.

HENRI Corbisier, Z. 76, P. A. R. A., armée belge, demande marraine.

JEUNE homme, 30 ans, cultivateur, demande correspondante avec une jeune fille ou veuve de guerre, préférence fermière. Ecr. Ernould Léon, brigadier ambulant, Z. 163, armée belge.

POILU, 22 ans, d. pays env. parents pris., demande marr. sér. Ecr. Thery, 38e col., 17e comp. B. C. M.

POILU belge gai, bon caractère, libre et ne recevant aucune correspondance, serait heureux de trouver une marraine. Ecr. Voet Sylvain, Z 212, II B. E. M., armée belge.

JEUNE poilu de la classe 17 dem. marraine. Ecr. Disdier Joseph, 8e zouaves, 2e Cie de mitrailleuses, au front.

CAPORAL belge, 30 ans et soldat de 21 ans, sérieux, sans nouvelles de personne, cherchent gentilles et aimables marraines afin d'obtenir distraction. Ecr. Em. Lefébure, caporal, et El. Voet, t. deux Z-154, armée belge.

POILU belge, au front depuis le début, dem. marraine. Ecr. Emile D'Hooghe, Z-20, armée belge.

DEUX poilus belges désirent gentilles marraines. Ecr. A. Ghisdal et F. Desmarets, Z-122, 12e Cie, armée belge.

SOLDAT belge désire jeune marraine honnête, de 20 ans au moins. Ecr. Masurelle François, 1re compagnie, Z-82, armée belge.

LIEUTENANT belge, 24 ans, désire jeune marraine. Ecr. J. Vanoverschelde, Z-76, 4e compagnie, 2e P. M.

BRANCARDIER belge, 22 ans, au front depuis le début, demande marraine jeune et gentille. Ecr. Houze Augustin, brancardier, Z. 163 III b. armée belge.

JEUNE poilu, 24 ans, désire marraine ou correspondante. Ecr. Ernest La Roche, caporal, Z. 142, 4e comp. M. C., armée belge.

DEUX jeunes poilus belges, au front depuis le début, désirent marraine de guerre. Ecr. J. Hardy et J. Rouselle, Z. 82, 8e comp., armée belge.

TOUSSAINT serait heureux d'avoir Mlle Rosette comme marraine. Toussaint, Z. 260, 10e comp., armée belge.

ADJUDANT Bavay C., 30 ans, Z. 260, 7e comp., armée belge, demande marraine.

TROIS poilus belges désirent gentille marraine ou sœur de guerre. Ecr. à M. Marchal Victor, caporal, 5e compagnie, Z. 212, armée belge.

JEUNES sous-officiers, au front depuis le début, désireraient jeune marraine, de préférence à la campagne, pour échanger correspondances. Vauquier G., Pire J., Bernard J., Borsu J., Z. 297, armée belge.

SOUS-OFFICIER de cavalerie belge, célibataire, demande marraine. Ecr. François Aerts, A. 301, T. C., armée belge.

MAIS OUI ! il y aura encore au pays de Mistral, une gentille marraine pour moi. Pierre-Verbeke, Z-183, 12e Cie, armée belge.

SOLDAT belge, 31 ans, depuis le début sans nouvelles de sa famille, voudrait marraine pour correspondre. Ecr. Pierre Hermant, Z. 76, C. V. R., armée belge.

JEUNE soldat belge voudrait correspondre avec jeune et gentille marraine. Ecr. G. Demaret, 5e comp., Z. 212, armée belge.

POILU belge, 25 ans, gai et enjoué, cherche gentille marraine. Emile Victor, 282, 7e c., armée belge.

DEUX POILUS belges désirent marraine. Ecrire Herbays René et Hautot Roger, Z. 269, 1re comp., armée belge.

DEUX jeunes soldats belges demandent marraine. Ecr. Oscar De Wycke, 21 ans, et Waen Hipollit, Z. 82, 2e comp., armée belge.

DEUX jeunes poilus belges désirent gentille marraine en vue de mariage. Camille Jamin et Edmond Hennaut, Z. 316, 5e comp., armée belge.

QUATRE mécanos aviateurs demandent gentilles marraines. Ecr. Louis, Marcel, Bernard, Armand Laffont, parc aéronautique, armée d'Orient.

JEUNE adjudant belge, au front depuis le début, désire aimable marraine de la Côte d'Azur. Ecr. Landrieu René, adjudant, Z. 260, 5e comp., armée belge.

PERMUTATIONS

CANONNIER, cl. 1890, du 10e artillerie, à Salin-de-Giraud, demande permutant pour Hyères, Toulon, Marseille, artillerie ou inf. S'adresser G. Isnard, 10e artillerie, Salin-de-Giraud.

POUR NOS SOLDATS

PIEDS SENSIBLES. — Les ampoules, écorchures, frottements douloureux de la chaussure ou de la selle sont prévenus ou guéris par le cosmétique « *Le Marathon* », baume des soldats et des marcheurs. Le bâton : *75 centimes* franco.

POUX et VERMINE de toutes les parties du corps sont rapidement détruits par la poudre végétale « *La Parasicide* ». Supprime l'onguent gris. Le paquet : *50 centimes*, franco. Laboratoire des Spécialités Hygiéniques, 10, rue de l'Abbé-de-l'Epée, Marseille.

REPRESENTATIONS

ON DEMANDE représentant homme ou dame. Ecr. Paul, 28, rue A.-Thiers.

ON DEMANDE représentants, mess. et dam. Affaire lucrative, r. Puvis-de-Chavannes, n° 44, au 3e.

DAMES sans connaissances spéciales, trav. facile. Fixe et commission. Situation assurée à personnes sérieuses. Mme Eymard, 38, rue Consolat, de 9 à 11 h., et de 3 à 4 h.

SAGE-FEMME

VACCINATION, ACCOUCHEMENTS, pensionnaires, 40 fr., consult. gratuites de 1 h. à 5 h. Place enfants. Mme Arnaud, sage-femme, boulevard de la Madeleine, 59.

SAGE-FEMME 1re classe lauréat Faculté de Paris, ex-chef Maternité Paris et hôpital Bordeaux. Traite maladies femmes et enfants. Prend pensionnaires. Consultations 9 à 17 h., Mme Castaing, 31, rue du Petit-Saint-Jean, 1er.

CLINIQUE dirigée par Mme Pasqualini, sage-femme 1re classe, médaillée, pr. pension. toute époq., place enf. Accouch. 50 fr. Maladies des femmes. Massage. Conseils gratuits. boulevard de la Magdeleine, 47.

DIVERS

30 cartes postales, 1 fr.; supérieures, 1 fr. 50; extra, 2 fr. Tholozan, 4, r. Aspic, Nîmes.

ELECTRICITE, installation, entretien, pose, éclairage, force motrice, sonneries. Prix modérés. Rens. et devis grat. sur demande. Ecr. Bouet et Roth, 3, place de la Corderie.

PERDUS ET TROUVES

PERDU mercredi 6 mars, N.-D.-du-Mont au cours Julien, bracelet-montre or. Rapporter contre récomp., 115, rue Sylvabelle.

PERDU par fem. de mobilisé et mère de famille, un sac cuir noir cont. 50 fr., tout son avoir entre les 4-Chemins et le tram. Vauban. Ecr. ou rap., 5, rue des Antilles, chez Mme A. Signoret.

Les annonces envoyées par la Poste, soit directement par nos lecteurs, soit par l'intermédiaire de nos correspondants et dépositaires, doivent être accompagnées de leur montant, calculé à raison de 50 centimes la ligne, en Mandat-Poste ou en Bon de Poste.

Les annonces non accompagnées de leur montant ne seront pas insérées.

Nos prochaines annonces paraîtront VENDREDI 22 MARS.